

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 65 — Mercredi, le 29 juin 1983 — 30 pages 0.50

Ecole française :

Quelque 300 enfants n'auront pas accès

Lors d'une conférence de presse tenue mercredi, 22 juin dernier, le Dr J.F. Brosseau, Surintendant des écoles catholiques d'Edmonton, a fait part aux différents media rassemblés de son intention d'établir une école française catholique au niveau élémentaire dès septembre 1983.

Selon le Dr Brosseau, l'étude de l'école française a commencé le 17 janvier 1983 lorsque le conseil scolaire a demandé à ses administrateurs d'entreprendre les sondages et les recherches qui s'imposent en vue de la mise sur pied possible d'une telle école. On se souvient que l'Association Bugnet avait présenté une demande en décembre 1982 au Conseil scolaire catholique d'Edmonton, demande qui avait été refusée justement à cette même date du 17 janvier 1983.

Depuis ce temps, le comité ad hoc de l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a préparé lui aussi une demande et a fait énormément de travail en coulisse avec les dirigeants et les responsables de l'éducation au conseil scolaire. C'est le 6 juin dernier que fut présentée cette deuxième demande formelle pour une école française à Edmonton.

Le Conseil scolaire catholique d'Edmonton avait en janvier dernier demandé à ses administrateurs de présenter un rapport à l'automne de 1983. Cependant les pressions se sont faites sentir de part et d'autres ayant pour résultat que le rapport du Dr J.B. Acheson, surintendant responsable pour les programmes, a été soumis au conseil à sa réunion ordinaire du lundi 20 juin 1983.

LA PROPOSITION...

C'est la conseillère Mme Simone Secker qui a fait la proposition en vue de l'établissement d'une école française au sein du système scolaire catholique. La proposition se lit comme suit:

1- Que le rapport présenté par le Dr J.B. Acheson soit reçu en tant qu'information.

2. Que les recommandations contenues dans le rapport soient référées au surintendant pour étude et que subséquemment un plan d'action soit présenté aux conseillers à l'automne 83.

3. Que l'administration commence à planifier l'ouverture de l'école française, allant de la maternelle à la sixième année, en septembre 1984, sujet aux règlements visant l'inscription couramment en vigueur.

Selon le Dr Brosseau cela veut dire qu'il y aura définitivement une école élémentaire française d'établie à Edmonton en septembre 1984. Il ne peut dire cependant quelle école sera choisie, dans quelle coin de la ville elle sera située. Les écoles Grandin et St Margaret ont été mentionnées comme étant parmi les écoles sur lesquelles le choix éventuel pourrait tomber.

LES RAISONS...

Selon le Dr Brosseau il y a deux raisons principales qui motivent cette décision de créer une école française. D'abord plusieurs parents se sont plaint que leurs enfants se faisaient assimiler à la majorité anglophone dans les écoles d'immersion. Deuxièmement la nouvelle Charte des Droits et Libertés accordent aux parents de la minorité officielle, francophone ou anglophone, le droit de faire instruire leurs enfants en français ou en anglais dans des institutions prévues à cette fin, là où le nombre d'enfants justifie l'établissement d'une telle école à même les fonds publics.



De gauche à droite: Mm. J.B. Acheson et J.F. Brosseau lors de la conférence de presse donnée mercredi 22 juin 1983.

LES INSCRIPTIONS...

D'après les sondages du conseil scolaire, on peut s'attendre que cette école française regroupera entre 150 et 200 étudiants dans la première année de son opération, de la maternelle jusqu'à la sixième année inclusivement. Après la sixième année, selon le Dr Brosseau, les élèves pourront s'inscrire dans les écoles secondaires d'immersion.

Les règlements du Conseil scolaire qui gouvernent les inscriptions stipulent qu'il faut un minimum de 17 élèves par classe et que le maximum se situe à 30 élèves par classe. Une école doit avoir donc au moins 119 élèves pour être viable selon les règlements du conseil scolaire. A la demande de notre journaliste à savoir si le conseil scolaire accepterait de baisser le nombre minimum nécessaire à l'exemple de l'Ontario qui a rayé la fameuse clause "où les nombres le justifie" pour ne pas rattacher le droit à l'éducation française a des nombres et à l'exemple du Québec où il existe une petite école élémentaire anglophone de 17 élèves et où les anglophones ont toujours accès a des écoles anglaises nonobstant les nombres, le Dr Brosseau a répondu "Je ne pense pas que nous ferions cela à cause des coûts..."

300 ETUDIANTS N'AURONT PAS ACCES A L'ECOLE FRANCAISE.

Selon les sondages du conseil scolaire quelque 400 familles représentant 552 enfants ont répondu oui à la question de savoir s'ils voulaient envoyer leurs enfants dans une école élémentaire française. Cependant, parce que le conseil scolaire n'ouvrira qu'une seule école française on ne peut pas s'attendre à plus de 200 inscriptions pour l'année scolaire qui débutera en septembre 1984. Les parents de quelque 300 autres enfants trouveront sans doute trop long le trajet à parcourir pour se rendre à l'unique école française d'Edmonton.

LE CONTROLE...

Pour ce qui est de la question du contrôle de cette école, il ne fait aucun doute que le conseil scolaire catholique d'Edmonton a l'intention de garder le plein contrôle de l'école et de protéger sa juridiction sur ses écoles. Tout comme les autres écoles, l'école française pourra avoir son comité de parents qui serait appelé à donner son opinion et faire des recommandations ou des suggestions à l'administration, soit le directeur de l'école. Le Dr Brosseau a laissé entrouverte la porte sur la possibilité d'avoir quelque chose de différent, une structure différente, pour permettre une plus grande de participation et un rôle plus important aux parents, sans pouvoir cependant définir précisément ce qu'il entendait par une nouvelle structure.

LE CURRICULUM...

Selon le Dr Acheson, surintendent responsable des programmes, le curriculum actuel, "Alberta program of studies" est satisfaisant. "Il sera peut-être nécessaire de changer l'ordre des choses et d'ajuster un peu le curriculum actuel" de dire le Dr Acheson, "pour rencontrer les besoins linguistiques, culturels et académiques des élèves, mais on ne prévoit pas de problème majeur dans ce domaine."

M Guy Goyette au Bureau de Direction de la FFHQ

Le président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, M. Guy Goyette, a été élu au poste de conseiller pour l'Ouest lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des Francophones hors Québec qui a eu lieu à Montréal récemment.

M. Goyette fera ainsi partie du bureau de direction de la FFHQ qui est composé en outre de M. Yves St-Denis qui a été reconfirmé à son poste de conseiller pour l'Ontario, ainsi que de M. Omer Brun du Nouveau-Brunswick qui a accédé au poste de conseiller pour l'Atlantique.

NOUVEAU PRESIDENT

D'autre part, l'assemblée générale annuelle de la FFHQ a élu, pour un mandat de deux ans, M. Léo A. LeTourneau au poste de président de l'organisme. Il succède ainsi à Mme Jeannine Séguin qui a présidé aux destinées de la Fédération au cours des trois dernières années. M. LeTourneau entrera en fonction le 1er juillet 1983.

Agé de 37 ans, né à Saint-Jean-Baptiste au Manitoba, marié et père de deux enfants, le nouveau président jouit d'une longue expérience dans les milieux de l'enseignement et de l'administration scolaire au Manitoba. Détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en éducation de l'Université du Manitoba, M. LeTourneau a obtenu, en 1981, un doctorat en adminstration scolaire du "Department of Educational Adminis-

Voir MILIEUX page 2



La Fête de la Saint-Jean:

Voir photo-reportage en page 9

Nouveaux locaux FJA

Francophonie Jeunesse de l'Alberta aimerait aviser la communauté francophone qu'elle ouvrira ses nouveaux locaux officiellement à compter du 1er août, le mois de juillet sera réservé aux vacances des employés.

Le nouveau secrétariat est situé dans l'édifice qui loge le Conseil Albertain de la Coopération et l'Alliance chorale de l'Alberta. Veuillez prendre note de notre nouvelle adresse:

Francophonie Jeunesse de l'Alberta
8925 - 82e avenue, Pièce 200
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Téléphone: 469-1344

Milieux professionnels suite de la page 1

tration" de l'Université de l'Alberta.

Tout en étant très actif dans divers milieux professionnels liés au monde de l'éducation, M. LeTourneau milite depuis déjà quelques années au sein des associations francophones hors Québec.

Il fut vice-président de la Société franco-manitobaine de 1980 à 1982. De plus, il siégeait, depuis juin 1981, au bureau de direction de la F.F.H.Q., à titre de vice-président.

Au cours de son mandat à la vice-présidence de la F.F.H.Q., M. LeTourneau a présidé le comité de la politique de développement global qui présentait, en juin 1982, le rapport "Pour nous inscrire dans l'avenir".

L'assemblée générale annuelle de la F.F.H.Q. a également élu M. Roger Doiron, de Richibouctou, Nouveau-Brunswick, à la vice-présidence de la Fédération. Enseignant de carrière et directeur d'école, M. Doiron siégeait depuis deux ans au bureau de direction de la F.F.H.Q. à titre de conseiller pour la région de l'Atlantique.

Le bureau de direction sera complété par M. Yves Saint-Denis qui a été reconfirmé à son poste de conseiller pour l'Ontario; M. Omer Brun, du Nouveau-Brunswick, au poste de conseiller pour l'Atlantique; et M. Guy Goyette, de l'Alberta, au poste de conseiller pour l'Ouest.

Responsabilités des membres d'une coopérative

Chaque membre assume à l'égard de l'assemblée générale de sa coopérative trois obligations principales:

- Premièrement l'obligation d'y assister. Les absents, c'est connu, ont toujours tort. Cela est plus vrai, si possible, dans une coopérative, parce qu'elle est fondée sur la volonté active de ses membres. L'absence d'un membre à l'assemblée générale constitue une faute d'omission grave et pour lui-même et pour son organisation: ils sont privés l'un et l'autre d'une occasion unique de progrès.

Le membre se prive d'abord de connaissance des faits concernant son entreprise. Ces faits peuvent être importants pour sa gouverne et ils sont essentiels pour sa compréhension dans les activités qu'elle déploie pour son service.

Il se prive aussi d'un contact enrichissant avec les autres membres, ses associés. Il perd ainsi une occasion unique de mieux comprendre leurs problèmes et leurs relations avec leur entreprise commune et rate la chance de dialoguer avec eux, pour en venir à une plus grande identité de vues sur les problèmes et les orientations de leur coopérative et à une plus grande volonté d'entraide pour son progrès.

Il se prive enfin de la possibilité d'exercer son influence sur les décisions concernant les résultats de sa coopérative, de même que d'infléchir son orientation: son programme d'action future, la nomination des administrateurs, les projets de perfectionnement des personnes impliquées dans l'action et, enfin, les aspects principaux de cette action elle-même. Il ne pourra plus désormais se plaindre des maladresses et même des faiblesses d'une entreprise qu'il a privée de sa présence et de ses avis en temps opportun.

- Deuxièmement, l'obligation de participer aux délibérations de l'assemblée. Mais pour que sa participation soit une contribution véritable au succès des délibérations, il doit s'y préparer à l'avance par l'étude des rapports et des questions soumises à l'assemblée générale. Il pourra alors faire bénéficier l'assemblée du résultat de ses réflexions et donner sur les questions soumises son opinion éclairée.

- Troisièmement, l'obligation d'y agir en personne responsable, et solidaire des autres membres. Il doit pour cela savoir s'élever au-delà de son seul intérêt immédiat et personnel dans l'étude des problèmes et des projets soumis à l'assemblée. Il doit s'efforcer de les voir dans la perspective de l'ensemble de ses associés ainsi que dans l'optique du perfectionnement constant de l'outil que constitue pour eux leur coopérative.

Bien sûr, le membre doit être aidé dans l'exercice de ses responsabilités à l'assemblée générale. Les dirigeants de la coopérative ont l'obligation, de leur côté, de faciliter, d'alimenter, de stimuler sa réflexion par une information adéquate et un encadrement suffisant. Ils doivent surtout être à tous égards à la hauteur de l'importance de l'événement.

Le succès d'une assemblée générale, c'est-à-dire le comportement dynamique et responsables des membres, qui lui permet de remplir ses objectifs, se trouve être en définitive une oeuvre conjointe des membres eux-mêmes et de leurs dirigeants. A ceux-ci reviennent l'initiative et les éloges, mais à ceux-là reviennent la satisfaction et les bénéfices du travail bien fait.

Article tiré dans la revue Ma Caisse, Vol. 20, No. 2

Activités socio-culturelles

FORT MCMURRAY: A tous les dimanches du 16 mai au 28 août Rencontre de balle-molle au terrain de balle St-John

LETHBRIDGE: Du 27 juin au 16 août Projet Franco-Jeunesse (pour les jeunes de 4 à 9 ans). Prix: 37.50$ par semaine. Info: coordonnatrice 328-8506

EDMONTON: Du 4 juillet au 2 septembre "Camp Soleil" au Park Emily Murphy - pour les jeunes de 7 à 12 ans, coût: 35$ par enfant par semaine. Info: 469-4401

BONNYVILLE: Camp d'été pour jeunes - classe 1 à 9 du 4 juillet au 19 août au Camp St-Louis. Coût: 40$ par enfant, 100$ pour la famille de 3 enfants et plus Responsable: Bernard Laforêt 826-5275.

LETHBRIDGE: Camp d'été - camping pour les jeunes de la 5e à la 7e année. Aux Côtes Cyprès à Medecine Hat. Du 7 au 14 août. Info: Ronald St-Jean 320-1648

VENDREDI LE 1ER JUILLET:

Rivière-la-Paix: Fête du Canada à St-Isidore

Lethbridge: Fête du Canada au Parc Henderson Lake de 10 h 30 à 23 h 00 Pour de plus amples informations consultez le journal Lethbridge Herald les jours précédant la Célébration. Info: 328-8506

Girouxville: 1 h 30 Inauguration du panneau d'identification
- suivie de la levée du Drapeau du Canada
- et jeux-amusements divers-camping-feu de camp,etc.

St-Victor Fête Fransaskoise le 1er, 2 et 3 juillet. Pour plus d'information, contactez Robert J. Gareau, Coordonnateur de la Fête Fransaskoise '83

St-Paul: Du 1er au 3 juillet nous célébrons la Fête du Canada ainsi que le 75e anniversaire de St-Vincent. Lieu: St-Vincent Recreation Grounds. Info: 645-1800

Plamondon: Fête du Canada et 75e anniversaire du village de Plamondon. Vendredi: BBQ, Samedi: souper communautaire et bavarois. Prix: 2$ adultes, 1$ enfants. Info: Claudette Dubé 798-3896

SAMEDI LE 2 JUILLET:

Plamondon: "Fête du Canada" 75e anniversaire du village de Plamondon" Vendredi: B.B.Q., Samedi: Souper communautaire et bavarois. Prix: 2$ par adulte, 1$ par enfant. Info: Claudette Dubé 798-3896.

SAMEDI LE 23 JUILLET:

Legal: Fête au Village le 23 et 24 juillet. Parade, jeux, concours, artistes

DIMANCHE LE 31 JUILLET

Edmonton: Journée du Patrimoine au Hawrelak Parc crêpes, oeufs dans le sirop, fèves au lard

LUNDI LE 1ER AOUT

Edmonton: Journée du Patrimoine au Hawrelak Parc crêpes, oeufs dans le sirop, fèves au lard

VENDREDI LE 5 AOUT

Rivière-la-Paix: "La Foire Agricole" à Donnelly avec la Gigue Electrique

SAMEDI LE 6 AOUT

Rivière-la-Paix: "La Foire Agricole" à Donnelly avec la Gigue Electrique

DIMANCHE LE 7 AOUT

Lethbridge: Camp Cartier pour les 5e à la 7e année. Endroit Côte Cyprès à Medecine Hat. Info: Ronald St-Jean moniteur en chef: 320-1648

A Falher :

Deux élèves du N.B. en visite à l'école Routhier

Par Mireille Grenier

C'était le samedi 16 avril, 1983 que 33 élèves et 2 professeurs de Hartland, Nouveau-Brunswick arrivaient à l'école Routhier de Falher. Ils venaient y passer une semaine à l'occasion d'un voyage échange subventionné par Hospitalité-Canada. Ce programme du gouvernement fédéral encourage les jeunes canadiens de différents coins du pays à se connaître et à apprécier leur diversité.

Chaque élève de Hartland était jumelé avec un élève de Falher et il demeurait dans la famille de son jumeau ou de sa jumelle.

Pendant leur séjour en Alberta, les élèves ont visité plusieurs endroits de la région, tels que les élévateurs à grain, l'usine de Luzerne, les abeilles de M. Gérard Paradis, Dunvegan, le Collège de Fairview, Peace River, les tisserandes de St-Isidore, ainsi que la raffinerie de pétrole à Cadotte Lake. Jeudi soir, la veille du départ les jeunes, les professeurs et les parents se sont régalés à un repas genre la fortune du pot préparé par les parents et se sont réjouis à une danse organisée par le Conseil des étudiants. Le vendredi 22 avril, les jeunes de Hartland se sont remis en route pour Edmonton. De là, ils sont allés visiter Jasper durant la journée du samedi. Dimanche matin, ils prenaient l'avion pour se rendre au Nouveau-Brunswick.

Après deux longues semaines d'attente, nous, les élèves de Falher, avons pris l'avion pour nous rendre au Nouveau-Brunswick. Arrivés là, nous avons été chaleureusement accueillis par une procession d'autos qui comptait une auto des policiers du village. A notre surprise et à notre joie, c'était tout un souhait de bienvenue!

Comme les jeunes de Hartland avaient fait quand ils étaient à Falher, nous avons demeuré dans la famille de notre jumeau ou jumelle.

Notre séjour au Nouveau-Brunswick fut rempli de variété. Dimanche, le 8 mai, durant notre première journée de l'échange, il y a eu une réception à l'école de Hartland. Etant la fêtes des mères, le Premier Ministre Monsieur Richard Hatfield, natif de Hartland, a pu se rendre à la réception puisqu'il était dans le village. Durant les jours suivants, nous avons visité le bureau central de la compagnie de transport Day & Ross, l'atelier de montage des machines Craig, l'usine des cymbales Sabian, l'usine des pizzas et des pommes de terre frites McCain, Grand Sault, l'usine de pâte et papier de Ste-Anne-Nackawic, l'ancienne cour de Woodstock et certainement le pont de Hartland qui est le pont couvert le plus long au monde. En route vers Fredericton, nous avons visité King's Landing, un village qui démontre la vie des gens, Loyalistes surtout, à partir des années 1800. A Fredericton, nous avons visité le parlement et le bureau du premier ministre où Monsieur Hatfield nous a reçus et donné des souvenirs de la province. Après cette visite vint le temps de se dire adieu. Le coeur gros et les larmes aux yeux, nous sommes partis en nous promettant tous de nous revoir un jour.

Le lendemain matin, nous, le groupe de Falher seulement, sommes partis de Fredericton et nous avons fait un voyage organisé jusqu'à Moncton via St-Jean, le parc national de Fundy et Hopewell Cape. Dimanche, nous sommes repartis pour revenir chacun chez soi.

Ce voyage a certainement été un grand succès et une expérience très enrichissante pour tous. Nous voulons remercier Hospitalité-Canada, nos parents, les commissions scolaires respectives, les professeurs de Hartland M. Dwight Tranquilla et Mlle Sandra Culberson ainsi que Mme Thérèse Gosselin, parent et Mlle Yolande Labbé, professeur de l'école Routhier pour la préparation, l'organisation et la surveillance de l'échange.



Les élèves du Nouveau-Brunswick et les élèves de Falher, une photo-souvenir.

Les jeunes francophones hors Québec se rencontrent

En effet, l'ETAT DE LA JEUNESSE II va réunir du 1er au 5 juillet prochain, à St-Boniface au Manitoba, quelque cent trente (130) jeunes francophones de tout le Canada.

Pour la deuxième année consécutive, l'Etat de la jeunesse vise à regrouper les jeunes Canadiens français pour briser l'isolement géographique qui les séparent. Et dans quel but? Essentiellement dans celui de permettre à ces jeunes d'étudier leur situation d'abord comme jeunes, ensuite comme membres de la collectivité francophone du Canada et cela, afin de trouver des moyens pour prendre part à leur propre développement et à celui de leur communauté.

Soulignons que l'Etat de la jeunesse II est organisé par la Fédération des jeunes Canadiens français et les neuf organismes jeunesse qui la composent. La FJCF fut mise sur pied par les jeunes eux-mêmes en 1976 pour connaître les différentes communautés francophones du Canada, pour faciliter le développement de projets communs et pour se donner une force politique auprès du gouvernement fédéral.

Dans l'ensemble, les composantes de la Fédération des jeunes Canadiens français desservent trois groupes clients soit, les jeunes du secondaire, du post-secondaire, les jeunes travailleurs et travailleuses.

L'âge des jeunes à l'Etat de la jeunesse II varira entre quinze (15) et dix huit (18) ans. La sélection des participants et des participantes à ce rassemblement national fut faite suivant la structure de la FJCF, dans le dessein d'assurer la représentativité de la jeunesse canadienne française et en même temps, respecter les spécificités régionales: treize (13) jeunes seront délégués de chacune des neuf associations jeunesse provinciales.

Par ailleurs, la Fédération des jeunes Canadiens français profite de cette plateforme, qu'est l'Etat de la jeunesse, pour tenir son Assemblée générale annuelle. Les cent trente (130) délégués provinciaux pourront ainsi élaborer de nouvelles stratégies pour modeler l'appui de la FJCF auprès de leur association jeunesse pour la prochaine année.

A l'heure actuelle, six (6) grands dossiers regroupent la majorité des actions de la FJCF et de ses membres. Lors de la rencontre, le thème sous lequel ces dossiers feront l'objet d'exercices en ateliers sera "On prend notre place". En ateliers on traitera donc des préoccupations actuelles des jeunes aux niveaux de l'économie, des communications, du droit des jeunes, de la politique, de l'éducation et de la culture.

Bref, tout sera en place à St-Boniface pour permettre aux jeunes d'avancer des solutions à des questions qui les touchent de très près.

Rappelons que l'an dernier, l'Etat de la jeunesse I se tenait à Abram Village, communauté acadienne de la région Evangéline de l'Ile-du-Prince-Edouard.

L'Etat de la jeunesse II est en partie réalisable avec la contribution financière du Secrétariat d'Etat.

Le feu de joie francophone du 1er juillet

Par Claude Roberto

Francophones de l'Alberta, venez en grand nombre à St-Albert rejoindre les vôtres le soir du 1er juillet.

Allez allumer votre feu de joie.

Le 1er juillet, 40 groupes culturels de l'Alberta allumeront chacun un immense feu de joie autour de la ville d'Edmonton pour célébrer la fête du Canada et l'ouverture des Jeux Universitaires.

Ceci annonce le projet grandiose de l'artiste Lewis qui a l'intention de tracer en signe de paix sur tout le continent nord-américain une colombe formée d'innombrables feux. Et à cette occasion, le cercle des 40 bûchers du 1er juillet sera rallumé pour devenir l'oeil de la colombe.

Au programme du regroupement francophone du 1er juillet: 8 h 30 Musique, danse, beaucoup de plaisir assuré pour toute la famille. 10 h 00 L'événement... On allume le feu. Adresse où aura lieu le regroupement: Ecole Sir Alexander MacKenzie 61, Sir Winston Churchill, Saint-Albert.

Pour s'y rendre: Prenez le St-Albert Trail; tournez, une fois arrivés à St-Albert, à droite sur le Gervais Road; tournez à gauche sur le Namao Rd; tournez à droite sur l'avenir Winston Churchill. Simple, n'est-pas? Mais pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à téléphoner à Marie-Claire McNeill de l'ACFA régionale d'Edmonton, 454-6104 (le soir).

Cercle des feux de joie autour d'Edmonton. Liste des groupes représentés, de droit à gauche, à partir du regroupement francophone: l'Ukraine, l'Hongrie, les Croates, le Canada, le Pays de Galles, l'Hollande, la Grande-Bretagne, la Pologne, la Guyenne l'Italie, les Serbes, le Bengale, le Portugal, le Mexique, la Grèce, la Chine, l'Irlande, le Brésil, l'Amérique latine, l'Allemagne, la Corée, l'Inde de l'Est, la Suisse, le Sri Lanka, Taïwan, l'Ecosse, le Pakistan, la Roumanie, le Chili, les Arabes, Ismoll, les Amérindiens du Canada, d'Equateur, la Polynésie, les Scouts du Canada, la Fédération des ligues communautaires (Fed. of Community Leagues) les Caraïbes, les Philippines, l'Indonésie.

EDITORIAL

Ecole française:

Les Francophones quêteront-ils- toujours?

Peut-être parce que nous avons traversé plusieurs décennies, plusieurs générations, sans avoir de droits aucuns à l'enseignement en français pour nos petits francophones, sommes-nous maintenant incapables d'exiger, voir même de demander, nos droits.

Nous avons droit à beaucoup et nous demandons peu. Nous avons même le droit de poursuivre en justice, jusqu'à la Cour Suprême du Canada, si l'on veut, les gouvernements et les conseils scolaires qui refusent d'accorder aux Francophones ce à quoi ils ont droit en matière d'éducation française.

Mais à quoi a-t-on droit? L'article 23 de la nouvelle Charte des Droits et Libertés nous dit:

Les citoyens canadiens dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident ont le droit de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

Ce droit est limité par une clause qui se rapporte aux nombres. Ce droit ci-haut mentionné:

s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction, dans la langue de la minorité;

et comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

Voilà, nous avons droit à une éducation française, dans des écoles françaises appartenant à la minorité linguistique, financée sur les fonds publics, là où les nombres le justifient.

Mais qu'est-ce que nous demandons? Le comité ad hoc en éducation de l'Association Canadienne-française de l'Alberta [ACFA] a présenté le 6 juin dernier une demande:

Tout d'abord, nous demandons au Conseil des écoles catholiques d'Edmonton d'annoncer officiellement, et dès ce printemps si possible, la création d'une école élémentaire française dans la ville d'Edmonton, laquelle entrera en opération au mois de septembre 1984;

Deuxièmement, nous demandons au Conseil des écoles catholiques d'Edmonton de mettre en place dès ce printemps si possible, ou au mois de septembre 1983 au plus tard, les mécanismes nécessaires pour permettre au Comité ad hoc de l'ACFA provinciale de participer activement, de façon suivie et systématique, à la définition et à la philosophie de cette école, ainsi qu'à l'élaboration de toutes les politiques et de tous les services concernant les étudiants, le personnel, l'administration, etc.

L'ACFA demande une école française seulement et cela pour septembre 1984. L'ACFA demande aussi une participation très active et directe dans le vécu de cette école.

Et à quoi peut-on s'attendre?

On aura droit à une seule école française à Edmonton et pourtant on aurait besoin de deux et même trois écoles françaises au niveau élémentaire. En créant une seule école française, le conseil scolaire va aliéner au-delà de 300 étudiants dont les parents auront jugé les distances trop grandes pour y inscrire les leurs.

Le sondage effectué par le Conseil scolaire a demandé aux parents dans quelle région de la ville il serait préférable d'établir l'école française. La région de Bonnie Doon a reçu 182 votes, le centre ville 106 et l'ouest Edmonton 78.

En Ontario où le gouvernement provincial a rayé la fameuse clause des "nombres sufisants" du droit à l'enseignement en français pour les Francophones et au Québec où on trouve l'exemple d'une école dans laquelle sont inscrits 17 élèves anglophones de la première à la septième année inclusivement, on ne se poserait même pas la question. Pour répondre aux besoins des Francophones et des Anglophones et pour être en règle avec l'esprit de la loi, on établierait pas moins de trois écoles et la quatrième ne se ferait pas attendre longtemps.

Et à quoi encore peut-on s'attendre?

On aura vraisemblablement un comité consultatif qui aura évidemment le droit et le devoir d'aviser l'administration de l'école, lui donner des conseils et de faire des suggestions, mais qui n'aura aucun contrôle direct sur cet établissement d'enseignement. Les décisions appartiendront toujours à l'administration.

On a droit à tout et on est prêt à se contenter de peu. On a droit à autant d'écoles françaises qu'il faut pour répondre correctement aux besoins de la minorité officielle et l'ACFA en demande une seule, laissant ainsi au dépourvu les 300 et plus d'enfants francophones qui ne pourront s'y rendre.

On a le droit de contrôler nos institutions scolaires et l'ACFA demande une participation active tout simplement.

Non, l'ACFA doit, pour être fidèle à son mandat de défenseur des droits de la francophonie, faire savoir qu'elle veut des écoles françaises pour tous les siens à travers la province et cela dans un système contrôlé uniquement par les Francophones. De demander moins serait d'amoindrir l'esprit de l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés.

Paul Denis

Lettres ouvertes

Félicitation au Franco

Monsieur Paul Denis
Directeur Rédacteur
"Le Franco"
Edmonton, Alberta

Cher Monsieur Denis,

Il me fait plaisir au nom des francos albertains de féliciter le personnel du journal "Le Franco" pour son récent Prix d'Excellence de l'APFHQ.

Il s'agit là d'une reconnaissance bien méritée pour un travail ardu; bravo Paul Denis, Louise McKnight, Julie B. Fillion, Michel Bacula et Johanne Cornellier: vous faites une équipe fantastique!

Nous vous souhaitons de continuer d'améliorer le journal et nous savons qu'il est entre bonnes mains.

Guy Goyette,
Président Général
Association Canadienne française de l'Alberta
Edmonton, Alberta



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an: 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Opposition aux expériences nucléaires

L'Honorable Pierre Elliott Trudeau
Premier ministre
Cabinet du Premier ministre
Chambre des communes
OTTAWA [Ontario]

Monsieur le Premier ministre,

Lors d'un colloque national d'information marrainé par la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF), plus de 300 femmes, de tout âge, venues des quatre coins du pays, se sont rencontrées au Château Laurier d'Ottawa les 3, 4 et 5 juin derniers pour poser ensemble un regard sur l'avenir.

Réunies en Assemblée générale au terme du colloque, les participantes ont demandé qu'une lettre vous soit envoyée indiquant leur opposition aux expériences nucléaires en sol canadien. Parce qu'elles ont été amenées culturellement à être très près des personnes, les femmes ont développé un grand respect de la vie. Elles tiennent aujourd'hui à vous faire part de leur préoccupation.

Sachant que cette semaine encore il était question, à la Chambre des Communes, des essais du missile Cruise, nous nous empressons de vous transmettre cette prise de position et, aussi, de la rendre publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Mignonne Bélanger
Présidente nationale

Radio-Canada international

A qui de droit,

Le 24 juin 1983, nous avons eu un programme radiophonique spécial de niveau international et intercontinental. Je suis très content de cette initiative et me prends à souhaiter pouvoir capter quotidiennement au moins une émission du genre et en direct si possible car les effets sont différents. Ce genre de radio permet aux intéressé(e)s de se manifester rapidement et d'échanger régulièrement au niveau de la francophonie... mondiale... MF, stério pour rendre davantage justice à la qualité du matériel présenté. Sincèrement,

J. Gilles C. Diguard,
Falher, Alberta

A Edmonton:

« P.A.T.C.H. ET COMBINES ».

Par Claude Roberto

Une comédie avec une intrigue politique, qui reflète un problème, le chômage, marquant notre époque.

Ainsi peut-on définir la pièce "P.A.T.CH. et Combines" écrite par Yves Masson et produite par le théâtre du Sang Neuf de Sherbrooke, Québec, que la Boîte à Popicos présentait le 20 juin.

Quelques chômeurs essaient de s'opposer aux plans d'un riche capitaliste et d'un ministre du travail peu scrupuleux. Ces deux derniers veulent imposer un programme de création d'emplois. Selon lequel les chômeurs travailleront tandis que l'état leur fournira logement et nourriture.

Le tout ridiculise sans aucun ménagement les politiciens, media, policiers, bureaucrates, directeurs et religieux. Evidemment l'intrigue provoque le rire.

Le succès de la pièce repose en grande partie sur le jeu dynamique des trois comédiens, très versatiles, Georges Comtois, Jacques Jalbert et Monique Major. Ils jouent chacun plusieurs rôles et Jacques Jalbert s'incarne dans six personnages différents.

D'une élocution très claire, les acteurs sont toujours à l'aise sur scène et ils ponctuent à l'aise de nombreux gestes. Les masques, élaborés, permettent de bien différencier tous les personnages. Et les costumes, de couleurs lumineuses, contrastent avec le décor, noir et blanc, limité au minimum. Une bonne mise en scène.

Particulièrement réussies sont deux parties qui mettent en valeur le talent des acteurs. Dans l'une, Louis (Georges Comtois) et Jeanine (Monique Major) ivres rencontrent Emile (Jacques Jalbert) lui aussi bien éméché. Leur dialogue et leurs gestes d'ivrognes sont des plus amusants.

Dans l'autre scène, Emile passe le film de l'enlèvement de Lucille (Monique Major) auquel les spectateurs ont déjà assisté. Lucille et le bandit (Georges Comtois) doivent alors rejouer la scène de l'enlèvement et ils donnent vraiment l'impression d'être partie intégrante d'un film. Un vrai tour de force.

Une musique très rythmée accompagne toute la pièce avec Marc Bolduc au saxophone, François Blais au saxophone et à la clarinette, Pierre Lareau au tambour et à la batterie, Bertrand Larouche au trombone.

Le théâtre du Sang Neuf est en activité depuis 1972. La compagnie "Bread and Roses" de théâtre populaire qui se déroulait à Edmonton du 18 au 26 juin.

FFCF:

L'expérience et la jeunesse se sont rencontrées.

C'est au Château Laurier qu'en cette première fin de semaine de juin 83, plus de 300 femmes, de tout âge, venant des quatre coins du pays, se sont rencontrées pour prendre conscience de leur présent et poser ensemble les jalons d'actions pour l'avenir.

Des femmes de toutes les provinces ainsi que les représentantes de la plupart des groupes de femmes francophones hors Québec sont venues prendre la parole au colloque national marrainé par la Fédération des femmes canadiennes-françaises. La Fédération des femmes du Québec (FFQ), l'Association des femmes collaboratrices du Québec (ADFC), Relais-Femmes, le Centre d'information et de référence (CIRF) ainsi que le Conseil du statut de la femme (CSF) du Québec ont aussi répondu à notre invitation. Parmi les invités, nous aimerions souligner la présence de Denise Samson, directrice générale de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse (FANE), Claire Bonenfant du CSF ainsi que les fonctionnaires de la DGMLO, du CCCSF et du MAIQ.

Neuf ateliers très variés, pouvant permettre à chacune de se sentir concernée, servaient de cadre à cette démarche de prise de conscience collective. Le climat de confiance et d'ouverture dans les ateliers a favorisé à la fois des discussions, des échanges d'expériences et des témoignages personnels d'une très grande force. C'est énergisant de constater que nous avons beaucoup en commun même si notre façon de vivre certaines valeurs est différente. Ensemble, nous avons été saisies de problèmes urgents des femmes francophones hors Québec et nous avons proposé des moyens d'actions collectives.

Les propositions ont été de différentes natures. Certaines visent à fournir aux femmes des instruments d'information, de formation et de regroupement. On y retrouve aussi un désir de former des groupes d'études qui, à partir d'analyse de situation, favoriseront des actions concertées. Certaines recommandations reflètent nettement des préoccupations d'ordre politique visant à donner aux femmes la place qui leur revient à tous les niveaux d'intervention. D'autres encore invitent la FFCF à prendre position sur certains dossiers et, conséquemment, à faire pression à différents paliers du gouvernement.

La satisfaction est générale. Le colloque national d'information, en plus d'apporter des précisions à l'orientation de la Fédération, donne un nouvel élan, une nouvelle vigueur à l'engagement social et politique des participantes au colloque.

Un rapport complet de la rencontre sera envoyé à toutes celles qui ont participé ainsi qu'à toute personne intéressée qui en fait la demande.

Plan de développement global:

Les Francophones hors Québec vont de l'avant

OTTAWA - Lors de son assemblée générale annuelle des 17, 18 et 19 juin, la F.F.H.Q. s'est engagée à poursuivre les démarches visant à assurer la plus large concertation possible entre les différents intervenants francophones. Elle entend ainsi identifier les moyens à mettre en oeuvre pour assurer le développement global des communautés francophones hors Québec.

Grâce aux données du recensement de 1981 et l'étude C.R.O.P. (1983), la F.F.H.Q. dispose maintenant d'une lecture précise de la réalité, des besoins et des aspirations des communautés francophones hors Québec. Cette précieuse information permet de situer les secteurs où les progrès les plus importants doivent être accomplis.

Aussi, réaffirment le principe que les Communautés francophones sont les premières responsables de leur développement et de leur devenir, les composantes de la F.F.H.Q. s'assureront qu'au cours de l'été, le plus grand nombre possible d'individus et d'associations seront consultés de façon à présenter, pour l'automne, un plan de développement qui précisera les projets à réaliser au cours des prochaines années.

Soulignons que les composantes de la F.F.H.Q. ont déjà identifié les grands secteurs qui seront touchés par les plans d'action aux niveaux national, provincial et local.

Les secteurs privilégiés seront: le juridique et le constitutionnel, le politique, les communications, l'économie, l'éducation, les services gouvernementaux, les loisirs et sports et la culture.

Elles reconnaissent que les priorités varient d'une province à l'autre et qu'en fonction des secteurs de développement, les besoins spécifiques des jeunes et des femmes francophones seront précisés.

Une rencontre de concertation au niveau national est prévue pour l'automne où seront présentés les plans de développement national devraient être connus au début de 1984.

Soulignons enfin que les négociations se poursuivent en ce qui a trait à l'élaboration d'un protocole d'entente établissant les mécanismes de collaboration et de concertation entre le Secrétaire d'Etat et la F.F.H.Q. avec ses composantes.

Congrès annuel du C.C.C.

Un événement spécial pour tous les coopérateurs

Le Conseil Canadien de la Coopération (C.C.C.) est un organisme national qui fut fondé en 1946. Ils regroupent les conseils provinciaux de 9 provinces du Canada, soient: L'Ile du Prince Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Saskatchewan, Manitoba, Alberta et la Colombie-Britannique.

A chaque année, les coopérateurs de langue française du pays se retrouvent pour fraterniser ensemble pendant quelques jours afin de rendre plus fort les liens qui les unissent. Encore cette année, le Congrès Annuel du C.C.C. aura lieu et se tiendra à Saskatoon, du 30 juin au 3 juillet. L'Alberta y sera représenté par neuf personnes de différentes régions.

Pour plusieurs, le Congrès du C.C.C., c'est comme un pèlerinage annuel que l'on fait afin de se ressourcer dans l'esprit coopératif car à ces congrès, ils y trouvent un climat de véritable coopération. Ces congrès furent organisés dans chaque province où il existe un conseil provincial. Deux congrès ont déjà eu lieu en Alberta, soient en 1958 à Saint-Paul et 1974 à Edmonton.

Chacun de ces congrès a été un stimulant pour les dirigeants des mouvements coopératifs canadiens-français des différentes provinces et a donné lieu à de belles manifestations coopératives et françaises.

Jubilée d'Or chez les Filles de Jésus

Le 12 juin dernier à la Maison Saint-Joseph, les religieuses Filles de Jésus célébraient le jubilé d'or de profession religieuse d'une des leurs - Sr Alma Vaugeois. L'Eucharistie, présidée par Thomas Bilodeau, o.m.i. assisté de Georges Durocher, o.m.i., regroupait dans l'action de grâces la plupart des soeurs de la province Alberta-Montana et des membres de la famille Vaugeois.



Soeur Alma Vaugeois

Originaire de Beaumont, Alberta, issue d'une famille de quatorze enfants de Joseph Vaugeois et de Léonie Rheault, Sr Alma fit ses promesses religieuses à Trois-Rivières, P.Q. le 4 août 1933 et sa profession perpétuelle à Morinville, le 15 août 1938.

Sr Alma Vaugeois fut toujours active comme infirmière et anesthétiste dans les hôpitaux de Chéticamp - N.E., Lewistown - Montana, Lac la Biche et Pincher Creek - Alberta. Actuellement membre d'une équipe d'infirmières retraitées, elle se consacre à un service bénévole auprès de vieillards d'Edmonton.

Félicitations et meilleurs souhaits!

Ad Multos Annos!



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Etre pour et contre

Vraiment, c'est le comble des combles. Lorsque j'ai entendu la nouvelle voulant que la Ligue Nationale de hockey accepte que les rencontres à pointage égal se poursuivent pendant cinq minutes supplémentaire, j'ai failli tomber de mon siège.

Cette décision insensée est le résultat de longues pressions exécutées par les propriétaires pour diminuer le nombre de rencontres nulles et ainsi augmenter l'intérêt des spectateurs et téléspectateurs. Personnellement, j'ai toujours été en faveur du surtemps, surtout quand des équipes d'expansion soutenaient un jeu à caractère uniquement défensif dans le but de soutirer un point au classement des équipes plus fortes. Mais seulement cinq minutes?

Que peut-on faire en cinq minutes?

Si on calcule qu'une équipe dirige en moyenne de trente à trente-cinq tirs au filet par rencontre, ceci implique que seulement cinq ou six tirs pourraient être exécutés au total par les deux équipes! Les chances de marquer seront donc maintenues au minimum.

De plus, comment pensez-vous que ce règlement plaira aux équipes les plus faibles? Tout ce qu'on leur donne, c'est un handicap de plus à surmonter, une chance de plus de perdre.

Une rencontre en particulier me vient à l'esprit. Je me rappelle du soir où les Canucks de Vancouver étaient les visiteurs au Colisée. Ils avaient joué un très fort match et menaient 3-2 avec six secondes à écouler. C'est alors qu'un de leur défenseur a décidé de lancer la rondelle dans son propre but, du coin de la patinoire. Qui me dit que les Oilers n'auraient pas remporté la rencontre en supplémentaire?

Je ne tiens pas à être mépris. Je suis pour le surtemps. Je trouve seulement que rajouter cinq minutes aux rencontres ne réussira pas à augmenter l'action à certaines d'entre elles. Quand le pointage est de 3-3 avec cinq minutes à jouer, les gens ne quittent pas l'amphithéâtre ni leur petit écran des yeux. En rajoutant cette courte période de temps, on ne fait que permettre aux commanditaires de dépenser plus de sous.

Je pense qu'il s'agit là d'un premier pas dans la bonne direction. Je souhaite qu'un jour il n'y ait plus de joutes nulles du tout. Les américains ont toujours dit qu'un pointage égal est comme embrasser sa soeur. Le hockey va maintenant pouvoir compétitionner avec le baseball, le basketball et le football en ce sens, mais je doute fort qu'on réussisse à rencontrer l'objectif premier qui est de réduire drastiquement le nombre de ces rencontres sans vainqueur.

Et puis que ferons-nous des records maintenant? On pourra toujours argumenter que Gordie Howe ou Jacques Plante ne jouaient que soixante minutes, eux.

Quant à moi, j'ai assez écrit. Pas de supplémentaire dans mon cas cette semaine.

Bonne semaine!

Les vrais jeux



Par Claude Cornellier

Quelqu'un me disait en fin de semaine ne porter que peu d'intérêt pour les Universiades qui auront lieu ici à Edmonton du 1er au 11 juillet. Comme le Prince Charles, je ne pouvais en croire mes oreilles! Je ne fais que m'imaginer les milliers d'athlètes qui se sont préparés physiquement et mentalement pour cette rencontre. Je ne fais qu'apprécier l'honnêteté de ces gens qui n'auront recours qu'à leurs capacités physiques, morales et intellectuelles pour essayer de l'emporter. Pas de tricherie. Je ne fais que constater que leur seul but est de représenter, que dis-je, est de bien représenter leurs pays respectifs. Par d'argent. Quelle doit-être la pression sur ces jeunes présentement! Ouf! La marge d'erreur est d'un dixième de centimètre, d'un centième de seconde.

Ces gens sont étrangers à notre pays. Ils ne parviennent même pas à s'exprimer dans notre langue et pourtant, ils communiquent nombre de messages. Ils parlent, par leurs talents, un langage international, un langage de fraternité.

Pour la majorité d'entre eux, l'échec est inévitable et pourtant, ils se donneront corps et âme pour essayer. Ils pleureront tous. Certains pleureront leurs échecs et d'autres essuieront des larmes de joies.

Je me rappelle encore les jeux Olympiques de 1976, où Greg Joy avait remporté la médaille d'or au saut en hauteur. Ils étaient 60,000 entassés dans la plus grande brasserie du monde à attendre, silencieusement, le moment où l'athlète canadien essaierait de franchir la barre qui s'élevait de plus de trois centimètres plus haut que son meilleur saut à vie. Joy s'était concentré pendant plus d'une minute avant de s'élancer et sa réaction après avoir franchi l'obstacle fut spontané, naturel: il avait réussi! Les gens ont bondi de leurs sièges pour acclamer cette vedette instantanée! Je revois cette scène quand Radio-Canada nous passe l'hymne national après la "grande vue", et les frissons me traversent encore le dos. C'est incroyable.

Tout ça pour dire que je vous encourage à partager avec ces gens et avec les milliers de bénévoles qui se sont dévoués au cours des quatre dernières années, ces moments qui passeront dans nos vies comme une courte période de temps. Trop courte, d'ailleurs.



EDUCATION : "de droit et de fait"



Jean Bouchard

L'enseignement dans la langue de la minorité officielle dans les provinces et les territoires du Canada

Depuis les 15 dernières années, l'enseignement du français aux francophones hors Québec a subi de profondes transformations. Certaines provinces anglophones qui avaient peu à offrir au niveau de l'éducation française ont depuis adopté des lois relatives à cet enseignement. Durant les deux prochaines semaines, je donnerai un aperçu global des lois, règlements et orientations régissant l'enseignement dans la langue de la minorité dans les provinces et territoires du Canada. Les textes sont tirés intégralements du document "L'état de l'enseignement dans la langue de laminorité dans les provinces et territoires du Canada". (Rapport du Conseil des ministres de l'Education (Canada) janvier 1983):

"En 1978, la Colombie-Britannique n'avait aucune ligne de conduite définie en matière d'enseignement dans la langue de la minorité. Cette même année, la province a adopté une nouvelle ligne de conduite permettant l'entrée en vigueur d'un programme-cadre de français. Il y est stipulé que les conseils scolaires sont tenus d'organiser un programme d'enseignement dans la langue de la minorité lorsque les parents d'au moins 10 élèves francophones en font la demande. Tous les frais supplémentaires (traitement des enseignants, transport des élèves, administration, locaux et matériel de documentation) sont entièrement couverts par des subventions d'appoint du ministère de l'Education.

En Saskatchewan la loi autorisait en 1978 les conseils scolaires à dispenser l'enseignement en français sous réserve de confirmation par le lieutenant-gouverneur en conseil des règles à respecter dans ce domaine. En 1981, plusieurs règlements adoptés en vertu de la loi sur l'éducation ont été amendés pour permettre aux comités de parents de certaines circonscriptions d'adresser des recommandations aux conseils scolaires au sujet des programmes en français. Les conseils scolaires sont désormais tenus de soumettre au ministre de l'Education les plans qu'ils comptent suivre pour implanter les programmes envisagés, de tenir compte du fait qu'il leur sera peut-être nécessaire d'obtenir du personnel, des fournitures et du matériel supplémentaires, de prendre à leur charge les frais de transport des élèves inscrits aux programmes organisés à l'extérieur de la localité et de préparer chaque année un rapport comptable justifiant l'utilisation des fonds affectés à ces programmes.

Au Manitoba, le français et l'anglais ont devant la loi le même statut de langue d'enseignement. Depuis 1978, les conseils scolaires sont tenus d'organiser un enseignement en français si les parents en font la demande et qu'il est possible de réunir un minimum de 28 élèves au niveau primaire ou de 23 élèves au niveau secondaire. En 1980, ce minimum a été ramené à 23 dans les deux cas. En outre, un nouveau Comité consultatif des langues d'enseignement a été créé pour remplacer les anciens comités consultatifs du français et de l'anglais; il soumet au ministre de l'Education des recommandations sur toutes les questions touchant à la langue d'enseignement. Depuis janvier 1981, le ministre a le pouvoir d'autoriser les programmes d'étude et de décider de la durée de l'enseignement dans la langue de la minorité.

Les conseils scolaires de l'Ontario ont depuis déjà de longues années des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité aux paliers primaire et secondaire; depuis 1968, les conseils scolaires sont tenus, en vertu de la loi, d'organiser de tels programmes aux deux paliers lorsque les effectifs sont suffisants. Plusieurs directives ont été promulguées après 1978, qui attestent de la volonté du gouvernement d'offrir des services d'enseignement de qualité aux élèves francophones de la province.

En octobre 1979, le gouvernement a adopté une directive encourageant les conseils scolaires à réexaminer le statut des écoles secondaires hétérogènes (celles où les élèves anglophones et les élèves francophones font leurs études dans leur langue maternelle) et, si possible, de créer des modules distincts pour l'enseignement en français. Cette même directive encourage les conseils scolaires à organiser une gamme complète de programmes en français dans des locaux scolaires autonomes, chaque fois que les effectifs ou les conditions le permettent, d'améliorer la situation des écoles hétérogènes en augmentant le nombre des cours disponibles et de prendre les dispositions nécessaires en ce qui concerne le personnel enseignant et administratif et les agents de supervision. En 1980, à la suite de la publication du rapport de la Commission d'enquête sur la baisse des effectifs, le ministère de l'Education a réaffirmé sa volonté de garantir aux enfants francophones l'accès à des programmes de qualité en français et de créer un climat où l'orginalité de la culture franco-ontarienne serait respectée.

A suivre.

A Calgary

Enfin... école française en septembre 1983

Par Jean Paul Perras

En effet, mardi dernier, la Commission des écoles catholiques de Calgary prenait la décision d'aider à défrayer les coûts d'inscription des élèves francophones relevant de sa juridiction désirant s'inscrire au Lycée Louis Pasteur, école française privée de Calgary.

Suite à cette nouvelle, le Ministre de l'Education Dave King déclarait: "Je crois que c'est une bonne idée. S'il y a des élèves pour qui l'ambiance du Lycée Louis Pasteur est préférable à celle des écoles bilingues ou des cours d'immersion, j'endosse la reconnaissance de cette réalité par la Commission des écoles catholiques et j'appuie cette décision de les aider financièrement."

Le secrétaire du Lycée Louis Pasteur, Jean-François Sourbier, expliqua que les autorités du Lycée entamaient ces jours-ci les derniers pourparlers avec le Ministère de l'Education pour obtenir que le Lycée soit reconnu "école accréditée", soit Catégorie I, selon l'Acte scolaire de l'Alberta. Cette reconnaissance ouvrirait automatiquement les portes au libre transfert des subventions du secteur catholique au Lycée. Car alors, le programme scolaire du Lycée serait entièrement compatible avec celui du système public.

Survenant au lendemain de cette victoire du groupe francophone, c'est donc dans l'enthousiasme général que se déroula, jeudi dernier, l'assemblée générale du Comité des parents de l'école française de Calgary.

Le président de l'organisme, Yvon Lefebvre, ouvrit l'assemblée en déclarant que ces premiers pas vers une école française à Calgary étaient le résultat concret et immédiat survenu suite aux démarches de l'Association albertaine des parents francophones faisant valoir les droits reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés. L'on sait que l'article 23 de la Charte garantit l'éducation en français lorsque le nombre le justifie.

Les subventions prévues par la Commission des écoles catholiques s'établissent ainsi, par élève et par année: au primaire (1-6): $1,676; au secondaire I (7-9): $1,757; au secondaire II (10-12): $2,112.

Comme les frais d'inscription au Lycée s'élèvent présentement à $3,000 par élève et par année, M. Lefebvre s'est dit fort confiant que la différence moyenne d'environ $1,200 serait comblée directement par le Ministère de l'Education grâce aux dispositions d'un Protocole que le Secrétariat d'Etat d'Ottawa est à mettre au point et dont l'annonce est attendue prochainement, nous dit-on de sources bien renseignées.

Devant la tournure des événements qui se précipitent, "nul doute que la Commission scolaire de Calgary, secteur public, emboîtera le pas prochainement", ajoutait Lefebvre. "De plus", disait-il, "si le nombre d'élèves le justifiait rien n'empêcherait la création d'autres classes francophones à travers la ville, greffées au Lycée présentement logé à l'Ecole St-Anthony, 4811 - 6e rue, S.O."

Après la réunion, Lefebvre nous confiait que quelques 50 élèves sont déjà inscrits et que son secrétariat est à réactiver une cinquantaine d'autres inscriptions de l'an dernier. "Le recrutement va bon train", ajoutait-il, en terminant, "et il y aura donc une école française homogène à Calgary en septembre 1983... et gratuite!"

Pour inscription ou renseignement, tous les parents intéressés sont priés de communiquer avec M. Yvon Lefebvre au 276-8981.

Cornemuses, avions et champagne

Par Jacques Therrien

Un Centre des congrès pas comme les autres... une ouverture officielle pas comme les autres... un gratte-ciel qui n'en est pas un... Tout cela, c'est au Edmonton Convention Centre que ça se voit.

Mercredi dernier, le 22 juin, à 16 h 30 heures, avait lieu l'ouverture officielle du Centre des conventions. Mise en condition par les cornemuses du Police Bag Band d'Edmonton, une foule qui grandissait de plus en plus devant l'estrade installée à l'extérieur, devant l'entrée principale, sur l'avenue Jasper (à noter que les voitures continuaient de circuler, tel que souligné par l'un des conférenciers...) il y eut tout à coup un silence, tout le monde, y compris les officiels avaient l'air de se demander ce qui se passait... A 16 h 30 précises, 3 avions des Forces Armées Canadiennes nous sont passés juste au-dessus de la tête... c'était le signal de départ pour une envolée que seuls les concepteurs de ce projet unique ont pu imaginer.

Son Honneur le Maire C.J. Purves, l'Honorable premier ministre Peter Lougheed et M. L.O. Olsen, président, sont venus au podium nous parler de cette réalisation et des efforts qu'elle a coûtés à ces réalisateurs, des 17 ans pendant lesquels la ténacité a été la roue qui a fait tourner l'engrenage de la réalisation malgré les difficultés de réalisation.

C'est un apport important à la communauté selon nos édiles, et à notre économie. La salle principale est plus longue et plus large qu'un terrain de football... trente pieds de hauteur au centre, elle peut accomoder 5,000 personnes pour des réunions ou des repas.

Le Maire Purves a invité toute la population à visiter le Centre spécialement entre les 30 juin et 17 juillet alors qu'à l'occasion d'Universiade 83, il y aura des manifestions et expositions de différents pays.

Selon l'Honorable Lougheed, c'est un grand pas en avant et un tribut à la communauté commerciale de cette ville. Cette réalisation nous assure d'un progrès certains dans l'économie future de cette ville.

Ce centre recevra des gens de partout et sans doute que la communauté franco-albertaine en aura également des retombées et, à en juger par quelques invités, elle n'a pas été oubliée.

En tête à tête, on reconnaît le premier ministre, Peter Lougheed et le maire d'Edmonton, Cec Purves. A l'arrière plan se trouve M. Ekkehard Kolesch, gérant général du Centre.

Le Temple de la Renommée de l'Aviation canadienne y a son coin. Nous avons déjà parlé du Spirit of Edmonton suspendu dans l'entrée principale.

Que dire du banquet qui a suivi la visite officielle... une table de 325 pieds de long... au moins 2,500 personnes qui ont dégusté, après le champagne d'honneur et, aux sons de la harpe et d'un quatuor à cordes, l'excellent buffet en majorité froid, car il y avait aussi des viandes et autres mets chauds, dans une atmosphère détendue, où tout le monde avait de la place, se servaient et mangeaient à l'aise... Nous avons réellement eu une idée du gigantisme de cette salle principale des banquets, et tout est préparé sur place.

Il y aura, paraît-il, dans l'une des salles, un quart d'une partie de football jouée lors d'une occasion spéciale... nous avons entendu le dire mais cela reste à confirmer...

La plaque commémorative a donc été dévoilée... les clés ont été remises entre bonnes mains... Il ne reste plus qu'à accomplir et c'est bien parti. Rappelons aussi que le 30, juin, le prince Charles et Lady Diana y effectueront une visite.

Election du nouvel exécutif au Club Richelieu

Par Michel Bacula

Comme toutes les années à cette époque, les membres du Club Richelieu ont élu leur nouvel exécutif pour la saison 82-83. Ont été élus:

Président, Guy Ouellette
Vice-président, Simon Roy
Trésorier, René Paquin
Secrétaire, Gaston Provencher.

Cette élection comme les autres s'est déroulée dans une ambiance de chaleureuse et sincère camaraderie.

Tous les "Richelieu" se joignent à moi pour féliciter les nouveaux élus, et nous tenons à remercier le bureau sortant à savoir:

Président, Henri Dicaire
Vice-président, Jacques Quesnel
Trésorier, Laurier Boutin
Secrétaire, Paul Dumaine

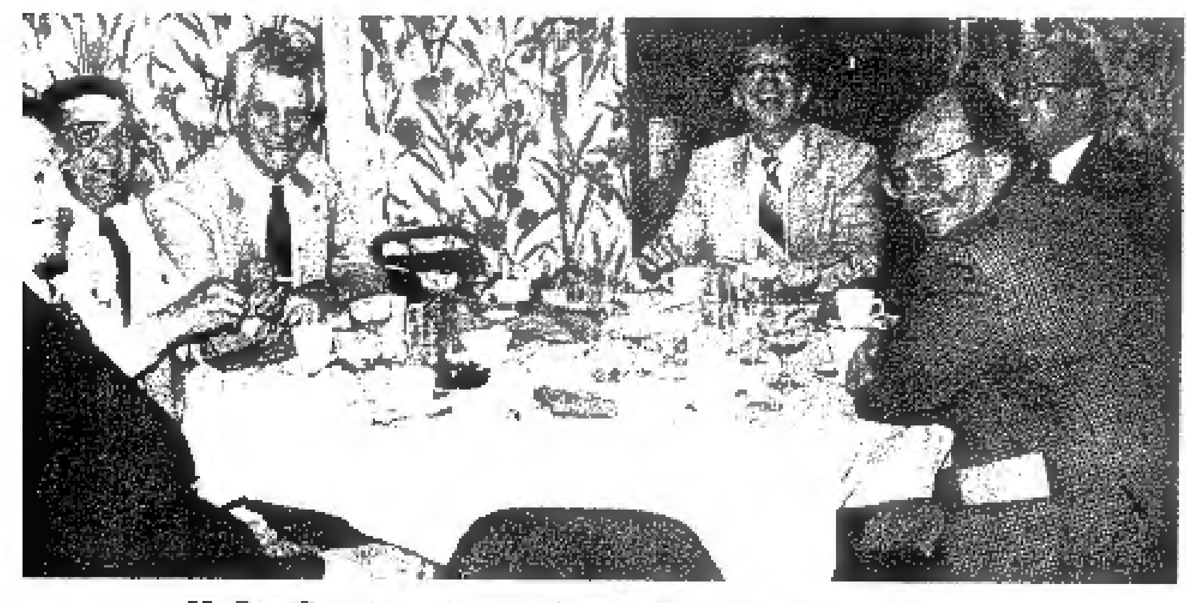
qui ont été acclamés debout pour le magnifique travail accompli pendant la saison 82-83.

Ce travail a permis de réaliser et de mettre sur la bonne voie des objectifs majeurs du Club; entre autre, l'amélioration constante du Club Richelieu. A l'occasion félicitons Guy Ouellette pour son dévouement, son travail et son dynamisme ainsi que les personnes qui l'ont aidé pour avoir amené l'état du camp où il se trouve aujourd'hui.

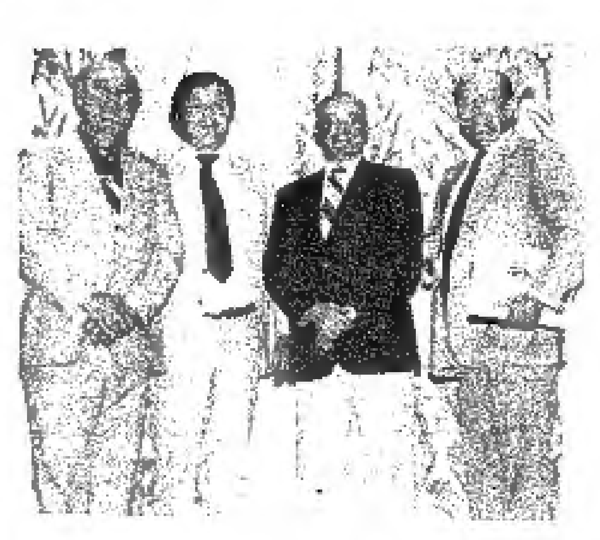
Le nouveau bureau élu s'est promis de suivre la voie tracée pour continuer à oeuvrer pour l'amélioration de notre camp qui doit devenir un modèle du genre, avec chalets, terrains pour divers jeux, accès au lac, parcs à enfants terrains de stationnement pour roulottes etc. etc... (un article spécial sur notre camp est prévu dans les semaines à venir).

Le Club a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre éminent de notre communauté Francophone en Alberta en la personne de Guy Goyette, président de l'ACFA ayant eu l'honneur de parrainer Guy je me permets de me faire l'interprète de tous les "Richelieu" pour lui souhaiter la bienvenue dans nos rangs. Souhaitons que son exemple inspire d'autres Francophones à rejoindre le Club.

Ils y trouveront une atmosphère de franche camaraderie, d'enthousiasme et de dévouement vivifiant qui apporte à chacun de nous ce petit quelque chose qui fait que nous nous sentons meilleurs.



M. Guy Goyette, reçu membre du Club Richelieu, est entouré d'amis Richelieu



De gauche à droite: Richelieu René Paquin, Simon Roy, Guy Ouellette, président et Gaston Provencher.

la Saint Jean



Les Canadiens français remercient les Forces Canadiennes pour avoir mis à leur disposition une salle afin qu'ils puissent célébrer convenablement la St-Jean.

La pluie battante n'a pas empêché les assistants de s'amuser comme on sait le faire chez-nous.

Un maître des cérémonies de premier ordre, Gibert Parent (2e photo à droite) a su endiabler la soirée à certains moments, et nous présenter des artistes de qualité: tout d'abord, son co-équipier qui promet (c'était son baptème de foule), Yves Manseau (à travers la foule photo du bas à droite), le groupe La Gigue Electrique (1e photo à gauche) et John Malone, accordéoniste, des membres de la famille McDade, Marcel Lafortune ont également participé (2e photo à gauche). On se doit surtout de souligner la participation gratuite du groupe Alpaca du Chili... extraordinaire... Ils ont soulevé la salle.

On voit en bas à gauche, un groupe de québécois qui font partie d'un groupe d'échange Québec-Alberta.

On s'y est amusé ferme! C'était bondé. On a dansé, chanté, etc... beaucoup de camaraderie et de chaleur.

A la porte nous étions reçus par Pierre Potvin et Nancy Hunt (1e photo à droite)

On a surtout bien mangé... de la tourtière du Lac St-Jean et des fèves au lard...

Cette soirée avait été organisée par un groupe auquel ont participé un groupe de bénévoles (quelques-uns apparaissent sur la 2e photo du centre) mais soulignons, photo du haut, Daniel Leblanc, Marie-Josée Turcotte et le major Renaud Préfontaine.

Le tout couronné par le Feu de St-Jean qui a été allumé avec succès sur un bois tout trempé par une pluie qui n'a cessé de battre que quelques minutes avant, à la grande satisfaction des gens comme Sylvain qui en revient avec sa petite amie!

Félicitations aux organisateurs et merci à tous d'être venus et surtout à l'Armée canadienne pour sa collaboration.



CBXFT RADIO-CANADA

Samedi

2 juillet

09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
10h30 YOGI ET CIE
11h00 LES HEROS DU SAMEDI
12h00 CINEMA:

"SOUS-MARIN X-1" Drame de guerre (brit. 67). En 1943, des volontaires de la marine britannique sont lancés à l'assaut d'un cuirassé allemand.

13h30 BAGATELLE
14h30 MELI-MELO
15h00 UNIVERSIADE 83
17h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
18h00 D'HIER A DEMAIN
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00 CINEMA:

"LES TZIGANES S'EN VONT VERS LES CIEUX". Drame de moeurs (russe 76). Au début du siècle, un tzigane qui s'est spécialisé dans les vols de chevaux, est blessé dans une poursuite. Il est soigné par une tzigane considérée comme une sorcière.

22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 LA POLITIQUE FEDERALE
23h15 CINEMA:

"POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE". Comédie satirique réalisée et interprétée par Claude Jutra, avec Monique Miller, Monique Mercure et Pierre Dufresne. (Can. 75). Une journée dans la vie d'un couple. Le mari, obsédé par l'idée que sa femme lui est infidèle, décide d'inviter à diner un inconnu qu'il croit son rival.

24h30 CINE-NUIT:

"L'APPAT" Policier (Fr.-all. 75) Tombé amoureux d'une jeune femme honnête, un homme s'engage dans la police afin de couper les liens qu'il entretient avec la pègre.

Dimanche

3 juillet

09h00 WOODY LE PIC
09h30 LES FANTOMES DU CHATEAU
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 FILM D'OR
12h00 BASEBALL DES EXPOS
Montréal à Chicago
15h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
16h00 CONGRES DU M.P.D.
16h30 UNE FENETRE SUR LE MONDE
17h00 COURT CIRCUIT
17h30 LES BEAUX DIMANCHES

Si on chantait. Série de variétés enregistrées dans les cinq pays de la Communauté des Télévisions francophones: la France, la Suisse, le Luxembourg, la Belgique et le Canada, avec des artistes de la chanson française. Cette semaine: de Grenoble, en Suisse. Invités: Jacques Hustin, Alice Dona, Catherine Ferry, Edith Butler, Michel Buhler et Daniel Guichard. Anim.: Bernard Pichon. Réal.: Eric Noguet. Prod.: SSR.

18h30 TELEJOURNAL
18h51 LES BEAUX DIMANCHES

Les Grands Déserts (dern. de 6). Le Désert oublié. Le désert de Namibie, vaste comme l'Europe, situé au Sud-Ouest du continent africain, fut, en raison de l'uranium et des diamants qu'il recèle, l'objet des convoitises de nombreux colonisateurs. Réal.: Alain Michel Blanc.

19h51 LES BEAUX DIMANCHES

Docteur Coppélius. Ballet inspiré par la musique de Léo Delibes dans son ballet Coppelia, mettant en vedette Walter Slezak, Claudia Corday, Caj Selling, Eileen Elliot et Luis Prendes. Chorégraphie: Jo Anna Kneeland. Avec l'orchestre du Gran Teatro Del Liceo, de Barcelone, sous la direction d'Adrian Sardo. Réal.: Ted Kneeland.

20h51 LE REGIONAL
21h06 UNIVERSIADE 83
22h30 SECOND REGARD
23h30 CINEMA:

"A COMMUNIQUER"

Lundi

4 juillet

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES VOYAGES DE TORTILLARD
11h00 RIEN QUE POUR VOUS
11h30 FIFI BRINDACIER
11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"TONNERRE ROUGE" Western avec Donald Sutherland et Jean Duceppe (Can. 73) La vache d'un administrateur est égorgée par des Indiens affamés.

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 ALBATOR LE CORSAIRE DE L'ESPACE
17h00 UNIVERSIADE 83
18h00 CE SOIR
18h30 UNIVERSIADE 83
19h00 TELE-SELECTION:

"LES YEUX DU COEUR". Comédie dramatique avec Edward Albert et Goldie Hawn (Amér. - can. 72) Affligé par la cécité, Don Baker décide de quitter la maison familiale et il s'installe dans un quartier où vivent beaucoup de bohémiens. Il fait la connaissance d'une jeune actrice qui est subju guée par son courage.

21h00 FILM AU TELECINE
21h15 UNIVERSIADE 83
22h15 TELEJOURNAL NATIONAL
22h33 LE REGIONAL
22h48 DU TAC AU TAC
23h15 QUATRE FEMMES, QUATRE VIES

Mardi

5 juillet

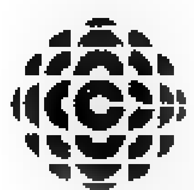
10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES FLOUMPS
10h45 OUM LE DAUPHIN
11h00 DE BIEN BELLES CHOSES
11h30 GASPARD ET LES FANTOMES
11h55 L'AGE DE L'ENERGIE
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"SOLDAT DUROC, CA VA ETRE TA FETE". Comédie (fr. 75). Un soldat qui a l'habitude de se payer la tête de ses supérieurs, s'en donne à coeur joie lorsqu'il est désigné comme guide pour s'emparer du quartier général allemand.

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 ALBATOR LE CORSAIRE DE L'ESPACE
17h00 UNIVERSIADE 83
18h00 CE SOIR
18h30 UNIVERSIADE 83
19h00 PROPOS ET CONFIDENCES
19h30 NOUS LES COMIQUES

"BARNABE". Comédie britannique. Un escroc rusé mais sympathique, poursuivi par un membre de la pègre, entraîne avec lui une veuve, sa fille et leur koala dans une aventure palpitante.

21h00 FILM AU TELECINE
21h15 UNIVERSIADE 83
22h15 TELEJOURNAL
22h33 LE REGIONAL
22h48 PREMIERE PAGE
23h08 A BOUT PORTANT



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

6 juillet

0h15 EN MOUVEMENT
0h30 PU SQUE LA TERRE NOUS APPARTIENT

Documentaire réalisé par Roger Bimpage avec Valérie Andrillo et Anne Bajard (Fr. 46 do 81). L'utilité du milieu, exploitation, la pollution par les industries, les océans mains à protéger.

10h45 FABLIO LE MAGICIEN
1h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h30 UN ANIMAL DES ANIMAUX
1 h55 LA TERRE DES MILLES COLERES

Echec aux volcans. Faire échec aux volcans est une tâche quasi impossible. Cependant on est parvenu à siphonner un lac cratère dangereux au Kelud Java, à dévier et à immobiliser un fleuve de lave à Heimaey (Islande).

3h23 TELEJOURNAL
3h30 LE TEMPS DE VIVRE
4h00 FELIX ET CIBOULETTE
4h30 LE GRAND CIRCUIT
5h00 UNIVERSIADE 83
6h00 REFLETS D'UN PAYS
7h00 CE SOIR
7h30 UNIVERSIADE 83
8h00 BASEBALL DES EXPOS
20h30 LES HERITIERS
21h00 FILM AU TELECINE
21h15 UNIVERSIADE 83
22h15 TELEJOURNAL NATIONAL
22h33 LE REGIONAL
22h48 CINEMA

"BALLADE DE NARAYAMA" Drame (Jap. 57). Une vieille femme de soixante-dix ans se préoccupe de trouver une épouse à son fils veuf avant de s'en aller sur la montagne de Narayama pour y mourir.

Jeudi

7 juillet

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES AVENTURES DE OUI-OUI
11h00 LES ATELIERS
11h30 LA CORDE RAIDE
11h55 ARTISANS QUEBECOIS
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA

"LES DERNIERES NEIGES DU PRINTEMPS" Drame (It. 73). Un avocat décide de prendre des vacances avec son enfant, qui connaîtra quelques moments de bonheur avant d'être atteint d'un mal incurable.

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 PIERRE FABIEN ET CIE
17h00 UNIVERSIADE 83
18h00 CE SOIR
18h30 UNIVERSIADE 83
19h00 LES GRANDS FILMS

"GRAND PERE A LOUER" Comédie psychologique réalisée par Jack Lemmon (Amér. 71). Un vieillard vit chez son fils et agace sa bru par ses manies et par sa façon particulière de s'occuper de son petit fils. Plutôt que d'aller vivre dans une institution pour personnes âgées, il part à l'aventure.

21h43 UNIVERSIADE 83
22h43 TELEJOURNAL NATIONAL
23h01 LE REGIONAL
23h16 GENIES EN HERBE
23h45 A PREMIERE VUE

Vendredi

18 juillet

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 MON AMI GUIGNOL
10h45 MON AMI GUIGNOL
11h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h30 UN ETE DANS LE GRAND NORD
11h55 A PREMIERE VUE
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 TRAITS DE MEMOIRE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 DES LENDEMAINS POUR L'HOMME
15h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 AU COIN DE MA RUE
17h00 UNIVERSIADE 83
18h00 CE SOIR
18h30 UNIVERSIADE 83
19h00 L'INCROYABLE HULK

Drame de science-fiction mettant en vedette Bill Bixby, Lou Ferrigno, Tony Burton et Carl Anderson. La Sentence. David rencontre une jeune fille sourde qui s'est enfuie d'un institut où elle était séquestrée. Les deux êtres exceptionnels sont traqués. L'institut accuse David d'être le ravisseur.

20h00 A COMMUNIQUER
21h21 UNIVERSIADE 83
22h21 NOUVELLES NATIONALES
22h39 LE REGIONAL
22h54 VIVRE EN FORME
22h59 LE PAYS EN CHANSON
23h29 CINEMA

"ADIEU L'AMI" Drame policier avec Alain Delon et Charles Bronson (Fr. It. 68). Un médecin démobilisé accepte d'aider une jeune femme en se laissant enfermer durant un long week-end dans un immeuble commercial et d'y remettre dans le coffre-fort des titres volés. Un ami du médecin qui croit que celui-ci prépare un hold-up se laisse enfermer avec lui dans l'espoir du partage.

L'horaire est susceptible à des changements sans préavis.

Grand père à louer

Les sourds et les malentendants peuvent maintenant communiquer avec Radio-Canada

On annonçait mercredi dernier d'Ottawa la création d'un nouveau service qui permet aux malentendants d'obtenir des renseignements sur la Société Radio-Canada et ses émissions de télévision.

Installé au siège social de Radio-Canada à Ottawa, un équipement téléphonique spécial, connu sous le nom d'appareil de télécommunication pour les sourds (ATS) permet aux malentendants de faire des appels téléphoniques en utilisant les lignes normales du téléphone. Le téléphone est relié à un coupleur acoustique qui convertit les signaux électriques émis par un télescripteur en sonorités acoustiques qui sont transmises par les fils téléphoniques. A l'autre bout de la ligne, un autre coupleur reconvertit les signaux acoustiques en signaux électriques qui à leur tour, actionnent un télescripteur. Le message s'imprime presque simultanément sur les deux machines.

Un malentendant, qui possède de ces appareils chez elle ou chez lui, peut appeler le centre d'information du siège social de Radio-Canada à frais virés, pour recevoir le même genre de service téléphonique, en français ou en anglais, que tout autre citoyen. Le numéro à composer est le suivant (613) 733-8888.

On s'attend que cet équipement soit particulièrement utile aux téléspectateurs et téléspectatrices qui préfèrent se servir du téléphone pour transmettre leurs commentaires sur les émissions de télévision à sous-titrage codé de Radio-Canada. La télévision est devenue bien plus intéressante pour les sourds et les malentendants depuis qu'ils ont la possibilité de faire apparaître les dialogues sur leur écran de télévision au moyen d'un décodeur spécial.

L'introduction de l'ATS est une autre expression de l'attention continue que porte Radio-Canada aux besoins de ses divers publics. Il est d'ailleurs tout à fait approprié que ce nouveau service soit lancé pendant l'année internationale des communications.

Guy Pariseau
Relation publiques et publicité
Radio-Canada, Alberta
469-2321

Lancement d'une campagne de volumes

L'éminent écrivain et dramaturge québécois, M. Marcel Dubé a inauguré récemment une campagne de collecte de volumes auprès des maisons spécialisées dans l'édition ou le commerce du livre, tant au Canada qu'aux États-Unis. Cette "opération" vise à mieux faire connaître les oeuvres et les écrivains de langue française de toutes les disciplines auprès des communautés francophones des provinces canadiennes et des États-Unis.

Cette campagne permettra d'alimenter en matériel littéraire et didactique les bibliothèques et lieux de rassemblements culturels de francophones d'Amérique du Nord. Elle a aussi pour objet de susciter, dans un sens plus large, des échanges au niveau des communautés francophones entre elles et d'établir ainsi un réseau permanent d'échanges.

Jusqu'à ce jour, ont fait don de leurs oeuvres: M. Marcel Dubé, le Père Ambroise Lafortune, les Éditions du Partis Pris (l'ensemble des titres de leur collection), le Conseil de la langue française (l'ensemble de leurs publications), le Salon international du livre de Québec (l'ensemble des prix Robert Cliche), les Éditions du Bie (l'ensemble des titres de cette maison d'édition du Manitoba), la maison d'Édition Sogides (l'ensemble de ses titres). Les maisons d'édition de l'extérieur du Québec ont elles aussi été sollicitées et de leur côté la réponse ne saurait tarder.



LES MAJORITÉS

Dans le cadre de ce 4e volet sur l'étude des groupes minoritaires de langue officielle, il est question des deux groupes majoritaires, en l'occurence **les francophones du Québec** et **les anglophones des autres provinces.**

Il s'agit en somme de cerner leur degré de sensibilisation à l'égard des aspirations de la minorité selon des dimensions d'ordre économique, éducationnel, social, culturel et politique.

Ce chapitre mettra aussi en lumière les perceptions des majorités face à la minorité.

Comme troisième objectif on visera à connaître le degré d'ouverture de la majorité à l'égard de la culture de l'autre, le tout en se référant aux comportements et attitudes des répondants.

Enfin, les lecteurs voudront bien prendre note qu'en vue d'éviter la répétition et ainsi d'alourdir inutilement un texte déjà grassement servi en chiffres et en informations diverses, nous désignerons à l'occasion, la majorité francophone du Québec comme "francophones" tout court. La même consigne sera observée pour les majorités anglophones du Québec que l'on appellera simplement "les anglophones".

FRANCOPHONES DU QUÉBEC ANGLOPHONES HORS QUÉBEC

BEAUCOUP PLUS DE BILINGUES FRANCOPHONES QUE DE BILINGUES ANGLOPHONES

Si au Québec environ six francophones sur dix ne se sentent pas à l'aise avec l'usage de la langue anglaise, les anglophones eux, sont dans la même situation mais à beaucoup plus forte majorité (91%). De plus, cinq fois plus de francophones disent avoir une assez bonne connaissance de l'autre langue officielle et deux fois plus d'anglophones que de francophones se disent unilingues. On remarque d'autre part que ce sont parmi les plus scolarisés que l'on retrouve le plus grand nombre de gens bilingues. En ce qui concerne les enfants anglophones et francophones, 60% des parents prétendent que presque tous les leurs ont appris l'autre langue. Mais les francophones s'entendent presque tous (97%) pour juger de l'importance pour leurs enfants de parler anglais. Du côté des anglophones, seulement 58% sont de cet avis. Face à eux-mêmes les parents anglophones surtout sont moins ambitieux. 26% accordent de l'importance à l'apprentissage du français alors que les parents francophones maintiennent à 88% que ce qui vaut pour leurs enfants le demeure pour eux-mêmes. Dans l'ensemble, seulement 13% des francophones ne considèrent pas important l'apprentissage de l'anglais, contrairement aux anglophones qui, à 71%, pensent que le français ne leur est pas nécessaire.

Télévision et habitudes de lecture. **PLUS DE FRANCOPHONES QUE D'ANGLOPHONES UTILISENT LA LANGUE DE L'AUTRE**

La majorité des bilingues qu'ils soient anglophones ou francophones écoutent la télévision dans la langue de l'autre au moins occasionnellement quoique les francophones soient plus nombreux à le faire (87% contre 67%). Les francophones bilingues (67%) sont aussi plus portés que les anglophones bilingues (47%) à lire les journaux et magazines dans la langue de l'autre. Enfin, ce sont toujours les francophones qui sont les plus nombreux à lire des oeuvres d'auteurs canadiens dans l'autre langue (24% contre 12%).

LE BILINGUISME POUR OU CONTRE?

La faveur du bilinguisme attire incontestablement plus de francophones du Québec que d'anglophones dans les autres provinces. Les francophones sont au nombre de 89% à favoriser le bilinguisme dans leur province et légèrement davantage (90%) à le souhaiter pour l'ensemble du pays. Plus ils sont scolarisés, moins ils ont tendance à se montrer d'accord avec le bilinguisme surtout dans leur province. Du côté des anglophones, les opinions sont plutot partagées quoiqu'il se dessine une légère tendance à l'encontre de cette politique de deux langues officielles. Dans leur province respective 42% sont favorables contre 51% qui ne le sont pas et pour l'ensemble du pays, les anglophones favorables sont au nombre de 44% alors que les défavorables atteignent 49%. Voyons maintenant comment ces opinions sont réparties selon chacune des provinces.

	Attitudes face au bilinguisme			
	Dans la province		Au Canada	
	Favorables	Défavorables	Favorables	Défavorables
	1	2	3	2
Total	42	51	44	49
Terre-Neuve	74	20	73	19
Île-du-Prince-Édouard	60	35	62	31
Nouvelle-Écosse	[illegible]	5	55	46
Nouveau-Brunswick	[illegible]	45	52	[illegible]
Ontario	44	49	45	52
Manitoba	38	57	40	57
Saskatchewan	5.	63	38	53
Alberta	30	59	44	52
Colombie-Britannique	35	58	43	49

Ce tableau fait foi, en quelque sorte, d'une incertitude en Ontario. C'est effectivement la province la plus divisée sur la question du bilinguisme. A l'est du pays, les anglophones tendent à être plus favorables, comparativement à l'ouest de l'Ontario où la majorité des anglophones sont nettement défavorables au bilinguisme dans leur province. Face au bilinguisme au pays, les anglophones de l'ouest se montrent sensiblement plus ouverts, sauf au Manitoba où il n'y a pas de différence. On observe par ailleurs que plus les revenus des répondants francophones augmentent, plus le bilinguisme au Québec est accueilli froidement. Aussi, au Québec, les plus favorables au bilinguisme provincial sont davantage les personnes âgées de 45 ans et plus. Au contraire, les gens de 45 à 59 ans du Canada anglais sont les plus récalcitrants face au bilinguisme de tout ordre comparativement aux jeunes de 15 à 17 ans qui lui réservent un certain enthousiasme.

Chez les anglophones, les deux groupes qui sont le plus susceptibles de s'ouvrir au bilinguisme sont ceux qui ont moins fréquenté l'école et ceux dont le revenu familial est élevé.

Bilinguisme sur le marché du travail. C'EST PLUS IMPORTANT POUR LES FRANCOPHONES



Pour deux francophones québécois sur trois, le bilinguisme sur le marché du travail est un atout plus important qu'il y a cinq ans et il le sera davantage dans cinq ans. Cette opinion est partagée par encore plus de répondants qui comptent le moins d'années de scolarité. Par contre, les plus jeunes (entre 18 et 29) sont les plus susceptibles de croire que, dans cinq ans, cet atout sera considérablement affaibli.

Chez les anglophones, on est plutôt partagé sur cette question. Seulement 41% pensent que la connaissance du français est un atout sur le marché du travail et encore moins (44%) croient que cette situation sera plus profitable d'ici cinq ans. Les femmes, de même que les jeunes de 15 à 29 ans, accordent plus d'importance au bilinguisme sur le marché du travail que les hommes, dans le sens où la connaissance des deux langues est profitable. Les hommes, eux, sont plus portés à croire qu'il n'y a aucun changement depuis cinq ans.

La majorité des francophones croient que les chances d'obtenir un emploi (56%) ou une promotion (50%) sont les mêmes pour un anglophone bilingue que pour un francophone bilingue. Les anglophones sont un peu plus nombreux à partager cet avis: 58% pensent que les francophones bilingues de leur province sont sur un même pied d'égalité qu'eux pour décrocher un emploi et 53% pour une promotion.

L'éducation dans sa langue. Les francophones seraient moins bien servis



Lorsqu'on les interroge sur la possibilité qu'ont les anglophones d'étudier en anglais au Québec environ le deux tiers des francophones considèrent la situation satisfaisante à tous les niveaux du système scolaire. Dans les autres provinces toutefois, les francophones seraient un peu moins choyés face à l'éducation dans leur langue selon les anglophones. Si la majorité juge que les francophones peuvent étudier en français de façon satisfaisante à l'élémentaire secondaire et post-secondaire, c'est au préscolaire que les anglophones prétendent que la situation est moins enviable pour leur minorité.

LES CHANCES SONT-ELLES LES MÊMES QU'IL Y A CINQ ANS?

POUR LES ANGLOPHONES:

47% des francophones pensent que oui,
29% pensent qu'elles sont moindres,
18% pensent qu'elles se sont améliorées.

POUR LES FRANCOPHONES

57% des anglophones disent qu'elles ont augmenté
(85% au Nouveau-Brunswick)
28% disent que la situation est stable
2% croient qu'elle a empiré

LES CHANCES SERONT-ELLES LES MÊMES DANS CINQ ANS?

POUR LES ANGLOPHONES

52% des francophones croient seront les mêmes
21% qu'elles seront moins grandes,
17% qu'elles seront plus grandes.

POUR LES FRANCOPHONES.

42% des anglophones croient que les chances seront les mêmes
42% qu'elles seront plus grandes
(79% au Nouveau-Brunswick)
5% qu'elles seront moins grandes

Selon les francophones

LA MINORITÉ ANGLOPHONE PEUT VIVRE DANS SA LANGUE

Les francophones du Québec sont persuadés que leur minorité anglophone est en mesure de vivre dans sa langue à même son milieu (quartier, ville, région ou province). Les anglophones, de leur côté, se font moins optimistes quant aux possibilités de vie en français pour les francophones hors Québec. L'étude démontre que tout se passe comme si l'éloignement entre majorités et minorités permettait aux premières de penser que les secondes pouvaient vivre dans leur langue. Moins la minorité est visible, plus la majorité tend à croire qu'il lui est possible de vivre entièrement ou partiellement dans sa langue et vice versa.

Selon les majorités anglophones

LE JEUNE FRANCOPHONE N'EST PAS A L'ABRI DE L'ASSIMILATION

Près de six anglophones sur 10 considèrent que, pour le jeune francophone qui vit dans leur province, l'assimilation le guette de près, c'est-à-dire qu'il lui est difficile de conserver sa culture. Et c'est davantage le cas à Terre-Neuve et en Saskatchewan. De leur côté, les francophones ne s'entendent pas sur la situation des jeunes anglophones du Québec. La moitié (5 %) prétend que ceux-ci sont en mesure de vivre facilement dans leur langue alors que l'autre moitié (46%) concède que cela peut représenter certaines difficultés pour un jeune anglophone de le demeurer tout en restant au Québec. Deux fois plus d'anglophones (29%) que de francophones (14%) se disent préoccupés par cette question parmi ceux qui trouvent qu'il doit être difficile pour les jeunes de conserver leur culture dans leur environnement actuel, mais la majorité, dans les deux groupes, est indifférente.

LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS LES ANGLOPHONES SONT LES MOINS EXIGEANTS

Beaucoup plus que les francophones (6%), les anglophones (29%), sont d'avis que le gouvernement fédéral est trop généreux envers leur minorité. Ils sont aussi un peu plus du quart à se montrer satisfaits des sommes qu'il verse aux francophones hors Québec et 14% croient que cela ne suffit pas. Chez les francophones, 48% considèrent que l'argent accordé pour aider les anglophones du Québec est suffisant et 15%, pas assez. On note toutefois que plus de 20% des interviewés, anglophones et francophones, ne se sont tout simplement pas prononcés sur cette question. Serait-ce l'effet de l'indifférence ou de l'ignorance? Face au gouvernement provincial maintenant, celui-ci retient moins d'efforts pour aider le groupe minoritaire qu'il y a cinq ans, selon les francophones (39%) contre seulement 6% d'anglophones qui partagent cet avis. À l'inverse, au-delà de trois fois plus d'anglophones (39%) que de francophones (1 %) pensent que leur gouvernement provincial a intensifié son aide à la minorité. Mais là encore la non-réponse qui atteint des proportions inquiétantes, chez les anglophones surtout (23%), laisse planer le doute de l'indifférence à l'égard de la minorité.

LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

PRESQUE TOUS LES FRANCOPHONES (87%) JUGENT SATISFAISANTS LES SERVICES OFFERTS EN ANGLAIS AU QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL MAIS SEULEMENT 59% MAINTIENNENT CETTE OPINION FACE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. CHEZ LES ANGLOPHONES, 65% CONSIDÈRENT QUE C'EST LE CAS POUR LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC AU NIVEAU FÉDÉRAL MAIS SEULEMENT 58% AU NIVEAU PROVINCIAL. ENFIN, AU MUNICIPAL LES SERVICES POUR LES ANGLOPHONES SONT SATISFAISANTS SELON 59% DES FRANCOPHONES ALORS QUE LES ANGLOPHONES SONT PARTAGÉS SUR CETTE QUESTION FACE À LEUR MINORITÉ: 34% JUGENT LES SERVICES SATISFAISANTS ET 40% INSATISFAISANTS. À NOTER QUE LE TAUX DE NON-RÉPONSE PERSISTE AUX ENVIRONS DE 20%.

LA SYMPATHIE ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, CE N'EST NI CHAUD NI FROID

Il semblerait que les deux groupes majoritaires entretiennent des sentiments plus ou moins réservés à l'endroit de leur minorité respective. Ils cohabitent effectivement sous un toit de tempérance et de tiédeur. Néanmoins, on distingue chez les deux groupes une tendance à percevoir l'autre comme étant plus favorable que défavorable envers soi. Quant à la perception des sentiments de son propre groupe envers l'autre, les anglophones seraient un peu plus portés que les francophones à penser que les leurs entretiennent des sentiments favorables envers l'autre.

INFÉRIEUR, ÉGAUX OU SUPÉRIEUR AUX NIVEAUX TRAVAIL, QUALITÉ DE VIE ET CULTURE

Ce que les francophones en pensent face à eux

Plus de 40% de francophones se sentent inférieurs aux anglophones par rapport aux affaires. Vingt pour cent semblent souffrir du même complexe au niveau du travail, de la culture et de la qualité de vie. Néanmoins, la plupart perçoivent leur propre groupe comme étant égaux aux anglophones et peu d'entre eux se perçoivent comme étant supérieurs sauf dans le domaine de la culture où ils sont 25% à le faire.

et face aux anglophones

Ils considèrent que les anglophones se sentent égaux à eux dans le domaine du travail, de la qualité de vie et de la culture. Dans les affaires, ils les soupçonnent d'éprouver un sentiment de supériorité et une forte proportion de francophones (40%) sont du même avis par rapport au travail.

Ce que les anglophones en pensent face à eux

Le quart d'entre eux se sentent supérieurs aux francophones dans tous les domaines (travail, qualité de vie, culture et affaires), bien que la majorité dit se sentir sur le même pied d'égalité.

et face aux francophones

Ces derniers seraient égaux aux anglophones et ce, dans les quatre domaines ... bien que le quart perçoivent ... de supériorité de la part des francophones sur le plan culturel. Enfin, environ 20 ... ont l'impression que les francophones nourrissent un sentiment d'infériorité vis-à-vis des anglophones face au travail et aux affaires. ... on constate que les stéréotypes ne meurent pas facilement: l'économie, c'est l'affaire des Anglais et la culture, celle des Français ... du moins pour une certaine proportion de francophones et d'anglophones.

LE BILINGUISME EST NÉCESSAIRE, MAIS N'EST PAS LA SOLUTION À TOUS LES MAUX

S'il est nécessaire que la minorité soit bilingue et si l'unilinguisme anglais en dehors du Québec ne réglerait pas en soi tous les problèmes, il ne s'ensuit pas pour autant que les Canadiens-français et les Canadiens-anglais aient appris à vivre ensemble en harmonie ni que le Canada soit en voie de résoudre ses problèmes linguistiques. Telle semblerait, en tout cas, l'opinion de la majorité des francophones du Québec et des anglophones hors Québec. Ces deux groupes s'entendent aussi sur les points suivants: 1) le respect des deux langues officielles d'un bout à l'autre du pays réglerait les problèmes; 2) la minorité dans chaque province doit être encouragée à garder sa langue et sa culture; 3) ils sont d'abord Canadiens. Même s'il s'agit là de l'opinion de la majorité, celle-ci est souvent faible, laissant de fortes proportions de répondants, tantôt francophones, tantôt anglophones, en désaccord avec ces positions. Par ailleurs, s'il est vrai que la connaissance de deux langues témoigne d'une culture supérieure, il semble que ce soit plutôt les francophones qui prennent cette hypothèse comme acquise. Les anglophones eux, sont partagés sur la question. D'ailleurs, la grande majorité des anglophones prétendent qu'un pays qui a deux langues officielles sera constamment confronté avec des problèmes alors que les francophones sont divisés sur ce sujet. L'ouverture des francophones à l'endroit de leur minorité serait encore plus prononcée: une faible majorité est en désaccord à l'effet que les anglophones de leur province désireux de vivre en anglais quittent le Québec. Chez les anglophones, on en compte autant qui sont favorables que défavorables à l'idée d'inciter les francophones qui veulent vivre en français de s'exiler au Québec. De plus, une majorité beaucoup plus forte de francophones (88%) que d'anglophones (64%) sont d'avis que le respect des deux langues officielles à l'échelle du pays serait la solution aux problèmes. *Mais on constate paradoxalement que tous en ... pour leurs gardes, plus d'anglophones (80%) que de francophones (65%) sont d'avis que les membres de la minorité linguistique de leur province devraient être encouragés à garder leur langue et leur culture.*

NON À L'ASSIMILATION Même si autant d'anglophones que de francophones mettent en doute la réussite du projet de société bilingue (quoiqu'il s'agisse d'une faible majorité chez les deux parties), ils rejettent majoritairement (70% environ) toutes solutions d'assimilation des francophones hors Québec.

D'AUTRES DÉTAILS DE CETTE ÉTUDE SONT À VENIR



Secrétariat d'État / Secretary of State

Canada

L'école française: Le débat continue

NDLR: Quelques erreurs techniques se sont glissées dans la publication du mémoire du comité ad hoc en éducation de l'ACFA dans Le Franco de la semaine dernière. Nous nous en excusons et pour réparer la faute nous republions au complet ce même texte, cette fois-ci correctement.

Le 6 juin dernier le Comité ad hoc en éducation de l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) présentait un mémoire au Conseil scolaire catholique d'Edmonton pour faire connaître ses revendications d'une école française catholique à Edmonton. Nous publions ici le texte de ce mémoire qui saura intéresser nos lecteurs qui suivent de près ce dossier.

INTRODUCTION

Permettez-nous tout d'abord de vous remercier d'avoir bien voulu inscrire à l'ordre du jour de votre assemblée de ce soir cette rencontre avec un groupe de parents de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Le but de notre démarche est de demander de façon formelle au Conseil des écoles catholiques d'Edmonton de mettre sur pied une école française à l'intention des enfants francophones de votre district scolaire.

Cette demande que nous vous présentons revêt une importance capitale pour l'avenir de la francophonie albertaine comme nous avons d'ailleurs eu l'occasion de l'expliquer privément à la plupart d'entre vous.

Mais avant d'entrer dans le coeur de ce sujet, permettez-nous de faire un bref rappel historique de la situation scolaire des francophones en Alberta.

RAPPEL HISTORIQUE

Comme vous le savez sans doute, des francophones se sont établis sur ce territoire et l'ont colonisé bien avant qu'il ne devienne une province en 1905. Vous savez également que les premiers missionnaires catholiques et les premiers évêques ont également été des francophones. Il n'est donc pas étonnant que les premières écoles de l'Alberta aient été des écoles françaises.

Mais pour toutes sortes de raisons historiques que nous n'entreprendrons pas d'énumérer ici ce soir, ces écoles ont été de courte durée, et l'enseignement du français lui-même a été réduit au strict minimum quand il n'a pas été tout simplement prohibé.

Il y a une trentaine d'années, aux termes même de la loi scolaire, le français était considéré en Alberta comme une langue étrangère. S'il y a toujours dans cette province des Franco-albertains qui parlent encore le français, cela tient presque du miracle.

Cependant que le gouvernement fédéral a voté sa Loi sur les langues officielles en 1969, les francophones canadiens en milieu minoritaire ont repris confiance. Lentement, mais progressivement, des changements favorables ont commencé à s'opérer dans la plupart des provinces canadiennes. On s'est mis à reconnaître - encore que de façon très timide - que si l'on voulait conserver l'intégrité de notre pays, il était urgent d'accorder aux francophones hors Québec leurs droits fondamentaux, les mêmes que ceux dont les anglophones de la province de Québec n'ont jamais cessé de jouir.

En Alberta, certains gestes ont aussi été posés. Un des plus significatifs a probablement été l'achat du Collège Saint-Jean par l'Université de l'Alberta, en avril 1976, pour en faire une faculté française.

Depuis ce temps cependant, aussi étrange que cela puisse paraître, aucune école française n'a jamais été fondée en Alberta pour alimenter cette Faculté.

AILLEURS AU CANADA

Dans toutes les autres provinces canadiennes, des écoles françaises ont surgi un peu partout, même dans celles qui ont un taux très bas de population française.

Ici même à Edmonton, malgré une population de 23,000 francophones, on persiste à douter de la nécessité d'établir une telle école. Au Manitoba par contre, où la population francophone totale s'élève à 52,500 seulement, il en existe à l'heure actuelle non pas une, ni deux, ni dix écoles françaises, mais 37. D'autre part toujours au Manitoba, il existe également 36 écoles d'immersion française à l'intention des anglophones qui veulent apprendre le français comme langue seconde.

EN ALBERTA

L'Alberta n'est certes pas en retard en ce qui regarde les écoles d'immersion. Il en existe en très grand nombre, et près de 16,000 élèves y sont inscrits. Et dans ce domaine, le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton a assumé un leadership qui mérite d'être souligné.

Mais il n'en demeure pas moins que les Franco-albertains n'ont pas toujours pas leurs écoles, pas même à Edmonton où ils sont pourtant en si grand nombre. A défaut de mieux, les parents francophones doivent confier leurs enfants à des écoles qui ont été conçues pour des enfants anglophones, et les petits francophones doivent y apprendre leur propre langue comme une langue seconde. Il a été prouvé à plusieurs reprises, ici même au Canada, que de telles écoles, loin d'aider les francophones à améliorer leur langue ou même à la conserver constituent en réalité de véritables foyers d'assimilation. De fait, nous avons appris dernièrement que le taux d'assimilation des Franco-albertains s'élève encore à plus de 51% et nous savons qu'il n'a pu se maintenir à ce taux déjà alarmant que parce qu'il y a eu une immigration massive de francophones venus d'autres provinces. Cela revient à dire que le taux réel d'assimilation des Franco-albertains dépasse très probablement 70%.

Si nous nous présentons devant vous ce soir donc, c'est que nous avons la ferme conviction que le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton est en mesure de comprendre cette situation et de prendre les mesures nécessaires pour la corriger.

En même temps cependant, nous voulons vous assurer de notre collaboration entière - voire même nécessaire - pour rendre justice aux Franco-albertains d'Edmonton.

RAISONS D'ORDRE LOGIQUE, RELIGIEUX ET JURIDIQUE

Nous aimerions terminer ce document en invoquant trois raisons qui devraient motiver le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton à accorder rapidement aux francophones de leur district scolaire cette première école élémentaire française qu'ils sollicitent. Ces raisons sont d'ordre logique, religieux et juridique.

Comme commissaires catholiques, vous comprenez très bien que ce qui fait l'originalité et la richesse de votre système d'écoles c'est que la religion catholique et les valeurs chrétiennes qu'elle véhicule ne sont pas un simple sujet d'enseignement dans les écoles comme le sont la grammaire, l'algèbre ou les études sociales. Mais plutôt, ce qui appartient en propre à l'école catholique, selon les mots mêmes de Vatican II, "de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité" (Déclaration sur l'éducation chrétienne).

Il en est de même de l'école française: ce ne sont pas des cours de français ni même des cours en français qui lui donnent sa valeur et son originalité mais bien l'atmosphère et la culture française qui doivent imprégner toute sa structure, ses opérations, ses programmes, son personnel, etc. D'ailleurs, le même document conciliaire qui reconnaît que les parents "doivent jouir d'une liberté véritable dans le choix de l'école", dit explicitement aussi que l'école "en vertu de sa mission... introduit dans le patrimoine culturel dû aux générations antérieures". Or il nous semble évident que seule l'école véritablement française est en mesure de répondre à cette exigence.

Bien sûr, dans un pays comme le nôtre, où les heritages culturels sont si divers et si nombreux, on pourrait porté à riposter que l'idéal énoncé par Vatican II ne peut trouver qu'une application pratique très imparfaite dans une province comme l'Alberta.

Les commissions scolaires doivent cependant reconnaître que la loi du pays, et plus particulièrement notre nouvelle Charte canadienne des droits et libertés crée des obligations pour toutes les provinces canadiennes, aux termes de son article 23, d'assurer aux minorités de langue officielles des établissements d'enseignement dans leur propre langue.

En effet le paragraphe 3 de la section 23 de la Charte dit que:

Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes [1] et [2] de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province:

a] s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b] comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

NOTRE DEMANDE

Précisément, la demande que nous présentons devant vous ce soir comprend deux volets complémentaires:

1) Tout d'abord, nous demandons aux Conseil des écoles catholiques d'Edmonton d'annoncer officiellement, et dès ce printemps si possible, la création d'une école élémentaire française dans la ville d'Edmonton, laquelle entrera en opération au mois de septembre 1984.

2) Deuxièmement, nous demandons au Conseil des Ecoles catholiques d'Edmonton de mettre en place dès ce printemps si possible, ou au mois de septembre 1983 au plus tard, les mécanismes necessaires pour permettre au Comité ad hoc de l'ACFA provinciale de participer activement, de façon suivie et systématique, à la définition et à la philosophie de cette école, ainsi qu'à l'élaboration de toutes les politiques et de tous les services concernant les étudiants, le personnel, l'administration, etc.

L'Association canadienne-française de l'Alberta a fait de sérieux efforts de sensibilisation auprès de la population française de la ville d'Edmonton à ce sujet, et plusieurs centaines de personnes ont tenu à appuyer cette demande en signant la pétition que nous leur avons présentée et que nous vous remettons ce soir. D'autres citoyens, et plusieurs fort éminents, dont l'archevêque d'Edmonton, nous ont aussi adressé des lettres d'appui dont nous vous remettons également copie.

C'est donc avec beaucoup de confiance que nous vous remettons ce mémoire, notre pétition et ces lettres d'appui. Nous souhaitons ardemment qu'il vous soit possible d'y donner suite dans un avenir rapproché.

Il me fera maintenant plaisir de répondre à toutes questions que vous aimeriez me poser.

CAPSULE

VIVE LA MOUSSE

(SHS) La meilleure protection contre le froid, c'est une bonne isolation. Telle est la conclusion de chercheurs de l'Université de l'Alberta, qui ont construit puis chauffé à 21 degrés Celcius six «maisons de poupées» (des modèles de 7 x 8 mètres), chacune ayant des caractéristiques différentes. La pire performance : le module représentant la maison albertaine typique. La meilleure : le module superisolé (30 cm de mousse partout), qui a utilisé trois fois moins d'énergie que le module «maison typique». La «maison» bien isolée (5 cm de mousse) avec système solaire passif s'est classée deuxième, suivie de deux modules avec système de stockage de l'énergie solaire, mais sans un bon isolement. Ces deux modèles ont consommé deux fois plus d'énergie que le numéro 1.

L'ENCYCLOPÉDIE D'AUJOURD'HUI

NOS ANCÊTRES

Nouveaux vieux crânes

(SHS) De récentes découvertes archéologiques en Grèce et en France ont permis aux anthropologues de se faire une idée sur les premiers habitants de l'Europe. A ce jour, nous ne connaissions que l'Homo sapiens (c'est-à-dire nous-mêmes) et l'Homo erectus, notre ancêtre immédiat qui vivait en Afrique et en Asie. Mais voilà que la mise au jour de ces nouveaux crânes a obligé les anthropologues à définir un autre groupe dans l'évolution humaine. En effet, les fossiles humains découverts récemment en France et en Grèce présentent des traits «évolués» d'Homo sapiens et aussi des traits «primitifs» d'Homo erectus.

Nos ancêtres africains

(SHS) Les anthropologues ont longtemps considéré l'Homo erectus («l'homme debout») comme le dernier stade d'évolution avant l'apparition de l'Homo sapiens («l'homme intelligent»), qui est l'espèce humaine actuelle. On a retrouvé des fossiles d'Homo erectus en Afrique et en Asie. Les anthropologues affirment que l'espèce humaine a pris naissance en Afrique car sur ce continent, toute une série de fossiles d'Homo erectus suggère une évolution vers l'Homo sapiens.

Homo erectus

(SHS) Les anthropologues ont trouvé des traces d'Homo erectus vieux de 1,5 millions d'années au Kenya. Le plus jeune Homo erectus a été découvert en Chine et à Java, en Asie, où il a vécu il y a 250 000 ans. Cette espèce, qui est notre ancêtre direct, a donc dominé l'Afrique et l'Asie pendant plus d'un million d'années avant que nous (ou l'Homo sapiens) arrivions.

Les premiers Européens

(SHS) Les fossiles humains récemment découverts en France et en Grèce datent de 300 000 à 400 000 ans. Leur découverte a permis aux anthropologues de répondre à cette fameuse question : «Qui sont les premiers habitants de l'Europe ?» L'hypothèse maintenant généralement admise est que les premiers Européens sont arrivés d'Afrique et qu'ils sont en fait des Homo sapiens primitifs.

Écoutez...regardez Radio-Canada à Medicine Hat

Voici un aperçu de nos émissions régionales cet été

À la télévision:

Du lundi au vendredi:

Ce soir, à 18h, nouvelles et actualité du jour en Alberta, sans oublier le sport

Golf: Par 27, à 19h30, le jeudi soir où le golf professionnel canadien est la vedette

Annonceur André Roy
Réalisateur Jacques Barrette

Tous les soirs de la semaine:

Le régional, bulletin d'informations de fin de soirée À 23h, du lundi au vendredi et à 22h45 en fin de semaine

UNIVERSIADES 83

CBXFT fournira un complément d'information à ses téléspectateurs à l'occasion de cette rencontre sportive internationale en sol albertain.

En plus des 24 heures de reportages au réseau français, auxquels ils participeront nos annonceurs albertains vous feront vivre les à-côtés des jeux d'Edmonton au cours de sept émissions de leur cru.

La première et la dernière, le 1er et le 11 juillet seront diffusées au réseau national. Celles du 4 au 8 juillet seront seulement à l'antenne albertaine

Les annonceurs: Benoit Pariseau, Guy Cormier et Marie-Josée Turcotte. Les réalisateurs: Jean Patenaude, Peter Ingles et Bruce Lindsay

À la radio:

CHFA, la voix française de l'Alberta depuis plus de trente ans, vous offre un choix d'émissions estivales pour agrémenter vos vacances.

Du lundi au vendredi:

L'été au café show, de 6h à 9h: émission réveille-matin comprenant nouvelles, sport, météo, carnet social, etc

Actualités agricoles de 12h30 à 13h fait le tour du monde agricole en Alberta

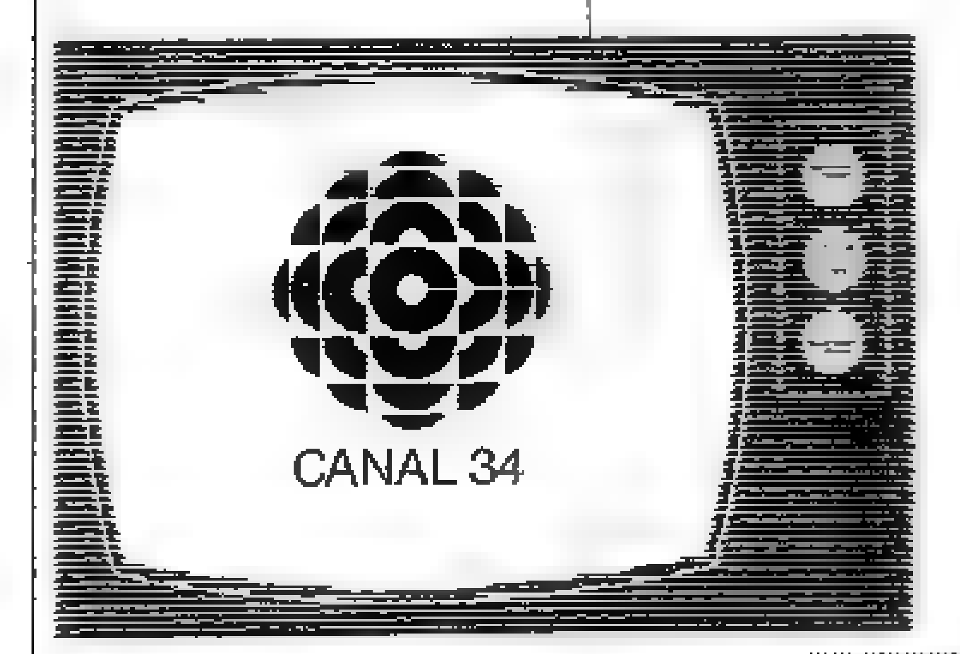
Au rythme des vacances, de 15h à 18h: là où tout se passe sur une note estivale, pour fêter l'été qui passe, mais en soulignant les nombreuses activités à suivre à travers la province

Nostalgie, de 18h35 à 19h, émission des succès rétro depuis les années cinquante

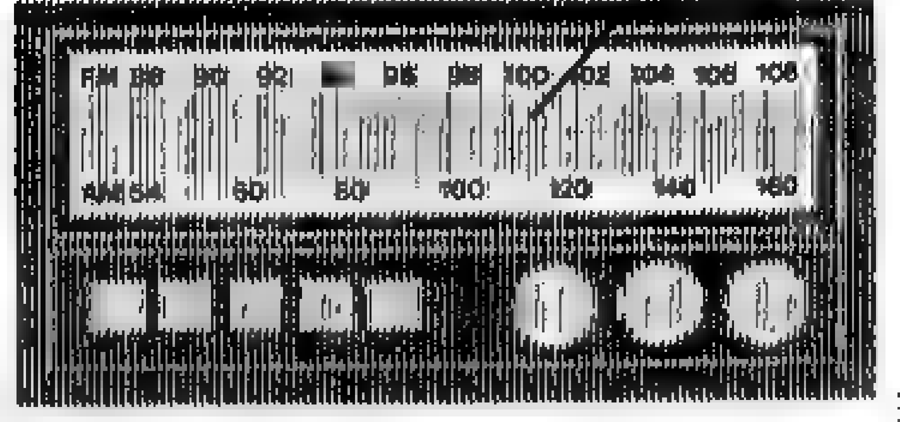
Informations albertaines: quatre minutes avant l'heure de 6h56 à 16h56. Un dernier bulletin de six minutes à 18h04

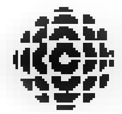
Samedi:

Le bonjour d'Alfred, de 6h à 11h: l'oiseau mécanique de CHFA informe et divertit son fidèle auditoire



100,5 FM





Société Radio-Canada
Canadian Broadcasting Corporation

Réflexions sur le leadership du Parti conservateur

Louis Leclair
Jean-Paul Boily

OTTAWA

Nous voilà au lendemain du congrès de leadership du Parti progressiste-conservateur. L'accession de M. Mulroney à la direction des "bleus" se veut un moment opportun de réflexion pour les quelques millions de francophones au Canada.

Le parti politique fédéral qui traditionnellement s'est montré le moins tolérant à l'endroit des francophones s'est finalement doté d'un chef bilingue et québécois. Evidemment, c'était grâce à un appui massif de la part des délégués francophones que M. Mulroney a pu triompher. Cependant il n'empêche qu'une majorité renforcée de délégués savaient que seuls MM. Clark et Mulroney étaient en mesure de fixer le destin des libéraux au Canada français. Effectivement, ils étaient les seuls parmi les huit aspirants à mener une campagne bilingue, en plus d'être les seuls à vouloir se pencher sur les problèmes qui préoccupent particulièrement les francophones. Sévère à l'égard de son propre parti, M. Mulroney n'a pu s'empêcher d'évoquer sa déception face au progrès que ses confrères ont manqué de faire au Canada français. Dans son discours prononcé la veille de sa victoire, il a promis de récupérer l'appui des électeurs francophones.

JOHN CROSBIE, LA VICTIME DU BILINGUISME

M. John Crosbie, qui s'est placé troisième au troisième tour de scrutin, a été la victime d'un courant francophone qui semble avoir envahi les rangs du parti pendant la course au leadership. Les délégués francophones ont décidé que la direction du parti devait être confiée à une personne qui pouvait penser et fonctionner dans les deux langues officielles. Ce n'est pas par simple coïncidence que MM. Mulroney et Clark ont pu vaincre aux trois premiers tours de scrutin. Le vote francophone a été polarisé au profit des deux seuls candidats qui ont voulu mettre au premier plan de leurs plate-formes électorales les intérêts de la francophonie.

Sachant qu'il devait creuser dans le bloc francophone, M. Crosbie est seulement venu à la charge en fin de campagne. Par un geste symbolique posé en français, il a voulu rassurer les délégués qu'il serait saisi du bilinguisme en 1985. Les quelques paroles qu'il a osé prononcer ont été chaleureusement applaudies par la foule, cependant sans trop marquer de points chez les francophones. Sommes-nous devenus moins tolérants envers les politiciens qui, afin d'afficher leur bilinguisme, vont de temps à autre nous sortir quelques mots en français?

Malgré les nombreuses qualités de leadership que M. Crosbie possède, il a manqué de diligence à l'endroit du bilinguisme. Sa décision de contester le leadership du parti ne s'est pourtant pas faite d'un jour à l'autre. Ses ambitions hautaines mijotent depuis longtemps. Evidemment, depuis plus longtemps que mijotent ses préoccupations avec le Canada français.

Cette négligeance lui a valu cher. Un Crosbie plus bilingue et moins réticent avec les dossiers du Canada français aurait sûrement produit un résultat fort différent au dépouillement du scrutin.

LE BILINGUISME? NON, MAIS...

Les militants au congrès conservateur nous ont fait la leçon. Pour ceux et celles qui aspirent au poste de Premier Ministre du Canada en 1983, ce n'est plus simplement avantageux d'être bilingue, c'est plutôt nécessaire. Le phénomène de l'unilinguisme chez le leader d'un parti politique fédéral a fait son temps. En premier lieu, une personne dans une telle position doit pouvoir s'adresser aux Canadiens dans la langue officielle qu'ils préfèrent. Deuxièmement, c'est en apprenant la langue de l'autre qu'on vient à mieux connaître sa culture et à comprendre davantage les problèmes et les préoccupations qui en découlent. Finalement, le Premier Ministre du Canada doit exiger des Canadiens une confiance absolue dans les politiques de son gouvernement en matière de bilinguisme et de biculturalisme. Un premier ministre qui ne possède pas suffisamment les deux langues serait vulnérable là-dessus.

Les Canadiens en général ne sont pas convaincus que le bilinguisme est nécessaire à ce niveau. Certains vont nous parler de traditions qui par le passé ont pu dépanner les aspirants unilingues. Parmi ces traditions, nous retrouvons la thèse des lieutenants canadiens français, devenue populaire au moment de la confédération jusque vers 1948 lorsque St Laurent a remplacé King au poste de Premier Ministre. Cette formule permettait aux premier ministres unilingues de placer un alter-ego au Canada français afin de se faire mieux comprendre et effectivement de mieux comprendre ce peuple étranger et parfois hostile.

Une autre tradition, populaire surtout dans certains milieux libéraux, est celle qui veut que le chef du Parti libéral soit à tour de rôle francophone ou anglophone. Remarquons enfin que cette tradition a surtout plu aux aspirants unilingues anglophones, car l'histoire nous a montré que les premiers ministres canadiens-français étaient bilingues tandis que les Canadiens anglais ne l'étaient point. Un premier ministre francophone oserait-il ne fonctionner que dans sa langue maternelle?

Espérons que cette tradition, comme celle des lieutenants soit mise aux oubliettes, et exigeons plutôt le bilinguisme de ceux et celles qui aspirent au leadership d'un parti politique fédéral.

Pour la plupart des Canadiens, l'unilinguisme ne pose aucun problème. Chez les chefs de parti politique fédéraux, ça risque de devenir un sérieux handicap.

BRIAN MULRONEY "LE P'TIT GARS DE BAIE COMEAU"

M. Brian Mulroney est natif de Baie Comeau, situé dans la région de la Côte nord au Québec. Il est issu de parents irlandais de souche ouvrière. Devenu bilingue pendant sa jeunesse, il parle aujourd'hui les deux langues avec beaucoup de facilité.

Plusieurs de ses militants québécois nous ont dit, et ce avec un air de fierté, qu'il était québécois francophone. D'autres ont voulu nous apprendre qu'il s'agissait d'un québécois anglophone devenu bilingue. Dans les journaux du lendemain, nous lisions que c'était enfin une personne véritablement bilingue et biculturelle.

Pendant son enfance à Baie Comeau, M. Mulroney n'avait pas grand choix que de l'apprendre le français et d'assimiler certaines valeurs et traditions canadiennes françaises. Il n'était pas à l'abri de l'élite anglophone du temps au Québec. Au lieu de fréquenter leurs institutions sa famille ne pouvait pas se le permettre) Il s'est intégré à la société canadienne-française, sans pour cela renier ses origines irlandaises. Ce n'est pas dans les salles académiques de la Sorbonne où M. Mulroney a perfectionné son français, ni au frais de la Chambre des communes.

M. Mulroney est un fédéraliste pur sang. Son vocabulaire en matière de bilinguisme n'est pas très différent de celui du Premier Ministre Trudeau. Est-ce une des raisons pour laquelle il s'est mérité le sobriquet mini-Trudeau"

M. Mulroney semble mettre sur un pied d'égalité les deux principales communautés linguistiques au pays. Effectivement, dans son discours prononcé la veille de sa victoire il a prononcé à deux ou trois reprises la nécessité d'encourager des meilleurs rapports entre anglophones et francophones. Il a su profiter de sa campagne afin de laisser entendre qu'il ferait des pressions auprès de l'Ontario afin que les droits des francophones de cette province soient enchâssés dans la Constitution. Reste à savoir comment M. Mulroney réagira envers les députés dans son caucus qui ne peuvent tolérer le bilinguisme"

Espérons que dans les mois qui suivent, les communautés francophones de tous les coins du pays s'engageront à mieux connaître le "p'tit gars de Baie Comeau"

Selon un document de travail du gouvernement fédéral:

«Le nouveau Sénat devrait représenter les régions»

Un document de travail que vient de faire paraître aujourd'hui le ministre de la Justice Mark MacGuigan soutient qu'une meilleure représentation des régions du Canada au sein du Parlement canadien devrait être le principal objectif de la réforme du Sénat.

Au nom du gouvernement du Canada, M. MacGuigan a présenté le document en question à un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes. Ce comité a été chargé d'étudier la question de la réforme du Sénat et d'en faire rapport d'ici le 1er décembre 1983.

En soumettant ce document de travail, M. MacGuigan a insisté sur l'importance que le gouvernement fédéral attache à la réforme du Sénat. "la question de la réforme du Sénat, a-t-il dit, touche au coeur même de notre existence et de notre force en tant que fédération"

Le Ministre a associé la réforme du Senat au renouveau économique, soulignant que le Canada sera appelé à faire des choix difficiles s'il veut demeurer compétitif sur le plan économique à long terme. Il importe donc, à cette fin, que le Canada ait des institutions politiques fortes et représentatives. Le Parlement, selon le Ministre, doit être capable de parler avec "la plus grande autorité possible" au nom de tous les Canadiens et, pour ce faire, les gens de tous les coins du pays doivent avoir le sentiment qu'ils peuvent s'y faire entendre d'une manière significative.

C'est pourquoi le gouvernement perçoit la représentation régionale comme le rôle le plus important que puisse exercer le nouveau Sénat. Faisant des comparaisons avec d'autres pays, M. MacGuigan a soutenu que d'autres fédérations se sont servies de la Seconde Chambre du Parlement national ou du Congrès d'une façon plus efficace que nous pour représenter la diversité régionale. Si le Sénat canadien n'a pas été capable d'exercer ce rôle d'une manière efficace, a ajouté M. MacGuigan, c'est parce que les sénateurs sont tous nommés par le gouvernement fédéral.

Le document de travail du gouvernement ne fait aucune recommandation définitive au comité parlementaire, surtout en ce qui concerne la question-clé qui est celle de savoir comment les sénateurs devraient être choisis dans le futur.

Le Ministre a fait remarquer combien était important le rôle du comité qui, d'une part, doit montrer aux Canadiens l'importance de la réforme du Sénat et, d'autre part, doit encourager un débat public grâce à une série de séances publiques à travers le pays, prévues pour l'automne. Le gouvernement désire savoir ce que les Canadiens de toutes les régions pensent de la réforme du Sénat et il a préparé ce document de travail à leur intention aussi bien qu'à celle du comité.

Le but de ce document est de fournir des renseignements qui puissent aider chaque Canadien à participer au débat public sur la réforme du Sénat et à en tirer ses propres conclusions.

Après avoir traité de la question "Pourquoi une réforme du Sénat?", le document de travail examine la question de savoir "Quelles devraient être les principales fonctions du nouveau Sénat?" et discute les "Modes de sélection des membres du nouveau Sénat" les "Pouvoirs du nouveau Sénat" ainsi que la "Répartition des sièges du nouveau Sénat"

Le document affirme que ce n'est pas en apportant des modifications mineures au monde actuel de nomination, dont le gouvernement fédéral a l'exclusivité, que l'on parviendra à rallier l'appui du public, surtout en ce qui concerne la représentation régionale.

Toujours selon le document, le gouvernement préférerait une répartition "ajustée" des sièges du Sénat entre les provinces plutôt qu'une représentation provinciale égale parce que ce premier système refléterait bien les différences de population et les différences linguistiques entre les provinces. M. MacGuigan souligne que le gouvernement n'a pas de position définitive sur ce sujet ni sur aucune autre question à être étudiée par le comité.

Voir INTERET page 18

Intérêt manifesté suite de la page 16

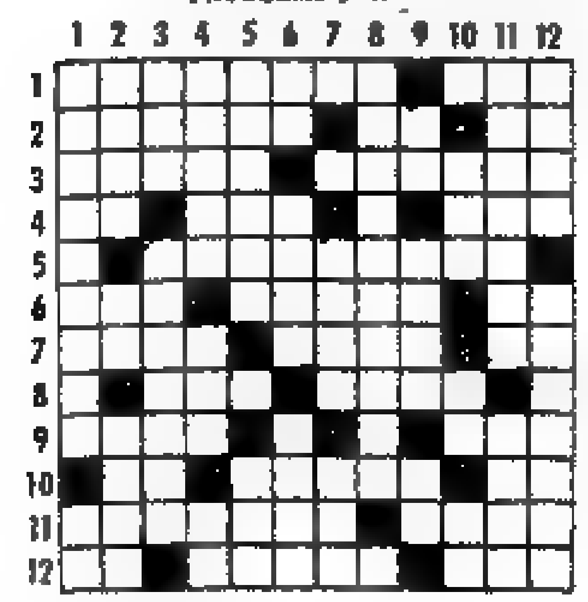
En raison du grand intérêt manifesté pour un Sénat élu, le document comporte une annexe qui explique le système de "représentation proportionnelle". On y analyse depuis 1945 les différents résultats électoraux qu'on aurait pu obtenir dans le cas d'un Sénat élu à la proportionnelle lors des élections fédérales. La conclusion principale est que les chances de n'importe quel parti d'obtenir une majorité de sièges au Sénat auraient été relativement faibles.

Cependant, le document de travail soutient qu'à moins de s'appuyer sur une certaine forme de représentation proportionnelle, un Sénat élu ne ferait que reproduire les distortions électorales qui existent en ce moment à la Chambre des communes où les partis politiques nationaux comptent peu de députés de certaines régions du pays. Un Sénat fondé sur la représentation proportionnelle pourrait renforcer les partis politiques nationaux et consolider leur rôle unificateur en leur garantissant des représentants de toutes les régions au Sénat



MOTS CROISES

PROBLEME 3749



HORIZONTALEMENT

1 Trafic sur les effets publics – Sorte de petite pomme rouge et blanche
2 Ce qu'on peut avaler de liquide en une seule fois. Monsieur – Art. esp
3 Petite parcelle. Partie du corps humain.
4 50 et 500, en chiffres romains – Faculté de voir Ordre prescrit des cérémonies religieuses.
5 Qui appartiennent aux fées
6– Donne la mort – Nom de diverses cavités irrégulières de l'économie Poss
7– Inscription sur la croix Prince troyen. Inf.
8– Je Exister
9 Néant nulle chose. Que construit l'oiseau
10 De la gamme. – Faire cuire dans la friture. D'un verbe gai.
11 Qui fait l'élevage des chevaux Liquide blanc
12– Pron. pers. Que l'on rencontre dans l'urine (pl) Affaibli.

VERTICALEMENT

1 Rejoindre réunir en collant – Conj.
2 Pêcherie formée de deux rangs de perches convergentes – Premier des nombres – Genre de myriapode
3 Du verbe aller – Etat de ce qui est fermé
4– Nervure ou arête saillante Petit-fils d'Hellen. Considéré.
5– Action d'être tenu (pl.) Métal
6– Deux voyelles. – Grand lac. – Non cuire
7– De naissance. – Colère
8– Mettre en paquet
9– Coups de baguettes. – Se servir – Art. esp.
10– Bison d'Europe – Dans. – Article
11 Manteau d'homme – Membrane de l'oeil.
12– Petite île Sécheresse, stérilité

MOTS CACHES

10 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	R	T	I	R	D	E	P	A	R	T	R	O	C
2	A	A	V	I	R	O	N	P	P	E	E	R	T	O	I
3	T	M	O	E	N	S	R	P	R	N	R	E	N	T	E
4	R	E	I	N	S	E	A	I	I	P	R	S	O	I	N
5	I	D	E	E	N	R	T	R	D	A	T	I	E	R	S
6	E	R	R	D	A	F	R	E	R	E	P	E	R	T	E
7	A	P	R	I	F	E	T	E	R	L	H	A	C	E	S
8	I	E	T	R	O	T	N	N	A	E	N	V	O	L	S
9	M	R	R	U	E	E	A	N	X	A	V	O	I	L	E
10	A	D	I	S	T	T	O	C	C	O	A	E	N	N	D
11	B	R	O	T	I	I	E	E	L	S	L	E	N	A	P
12	L	E	R	G	T	L	L	E	I	E	E	A	A	I	A
13	E	E	N	A	I	L	E	R	E	R	U	C	I	V	R
14	S	S	N	E	E	A	A	E	R	T	R	O	N	E	I
15	T	R	O	I	S	P	R	I	[illegible]	S	S	O	U	C	I

Aviron
apparaîtra
aimables
anse

Coin
consternation

Donnera
dettes
départ

Excelle
envols

Fêter
frère

Idée

Liera

National
nain
pacelle
naive

Otera
oser

Partir
prendre
paon
patrie
pari

perte
paris
pris
perdre

Revenir
rente
remettre
races
reins
rose

Soin
souci

Tirer
tiers

tien
troc
tenu
très*
trot
trône
trio
trois

Voile
valeur
voleras

Réponse du no: IMPRUDENCE

SOLUTIONS

PROBLEME 3748

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	L	E	A	T	O	[illegible]	R	S	■	S	U
2	[illegible]	[illegible]	M	■	E	R	■	[illegible]	L	O	[illegible]	S
3	[illegible]	[illegible]	■	N	■	C	U	R	E	T	T	E
4	R	[illegible]	[illegible]	E	T	■	S	E	V	E	R	E
5	[illegible]	E	■	S	U	[illegible]	E	■	E	[illegible]	A	■
6	S	■	[illegible]	S	E	E	■	A	N	A	■	R
7	■	F	R	E	[illegible]	[illegible]	[illegible]	■	A	[illegible]	E	E
8	L	O	[illegible]	■	R	A	V	E	■	T	[illegible]	C
9	O	R	N	E	■	S	[illegible]	R	A	■	R	O
10	S	T	E	■	E	S	T	■	[illegible]	C	[illegible]	L
11	S	E	R	S	■	E	[illegible]	S	[illegible]	■	■	[illegible]
12	E	S	■	S	E	R	R	E	E	■	D	E

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

Sirop d'érable du Québec à vendre de 2 litres et 4 litres. Si intéressé demandez Lucie après 6 heures Tel 489-8602

A vendre Laveuse lave vaisselle et meubles à bas prix 466-3723

A vendre un Suzuki GS1000 1978 en bonne condition. Communiquez au numéro 434-8264 après 6 heures.

Meubles à vendre. Lit Queen table, chaise, longue. humidificateur 2 vendiens. Contactez 489-7047

Ménage complet à vendre comprenant un poêle frigidaire laveuse sécheuse. Set de cuisine et de salon, lit double et 2 lits simples 2 bureaux 300$ Contactez 455-5425

A vendre maison 10 ans: 8849 93e rue. 2 minutes de la Faculté St-Jean. 4 chambres, 2 salles de bain. garage double. sous sol fini 85,000$. Contactez 466 3722

A vendre humidificateur 15$. chaufferette 15$, bon matelas 40$. filtre à eau 175$, fauteuil et divan, accessoires de maison, bicycle 10 vitesse, 100$. Deux chattes angora à donner Contacter Marylen, Serge 434-3797

Laveuse sécheuse Admira en très bonne condition. Communiquez au numéro 454-9143

A vendre Camion 'pick up' Ford 1975. 800$ Bicycle pour homme 75$ Communiquez au numéro 489-6854.

DIVERS

Maison à partager avec un honnête jeune homme (20 ans) pour le 1er juin. Bernard 437-5636 ou 488-9359 après 6 heures

Couple à la retraite possédant un "Motor Home" 3 pieds tout équipé, est à la recherche d'une ou deux personnes intéressées à faire un voyage dans l'est. Doit pouvoir conduire et accepter de diviser les dépenses 437 7890

Plombier d'expérience ferait tous genres de travaux de plomberie à bon prix Demander Henri au 459-0031

Recherche travaux de couture Réparation ou confection Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres Ex rideaux coussin costumes d'hommes et femmes, lingerie d'enfants, etc Communiquez avec Edith au numéro de téléphone 429-18'3

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée Téléphoner à 484-6025 ou 421-8237

Prendrais ouvrage de débosselage sur petite automobile. prix très raisonnable Demander Gilbert 433-7365

paroisses francophones

MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

Ste-Anne 10422 - 93A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue
SAMEDI 17 h 30
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin 8780 - 84e avenue
SAMEDI 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.
SAMEDI 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

CNRAIL

APPEL D'OFFRES POUR

Travaux généraux demandés pour renouvellement de la toiture de l'atelier des diesels, cour Calder, Edmonton Alta

Les travaux consistent à enlever la toiture actuelle Flashings et les couronnements et installer une nouvelle toiture soulevée par dessus une plate forme d'acier et de béton.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau du Chef ingénieur régional, 15e étage 1004 104e avenue Edmonton, Alberta Le ou après le jeudi 23 juin. (403) 421 6022 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50$) payable au Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de fermeture de appel d'offre. Pour plus d'information technique communiquez avec le bureau d'architecte. Edmonton, Alberta (403) 421-6073.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

R. A. Walker
Vice-président

Edmonton

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.

Sur le plan sentimental, des imprévus vous sont réservés. Des nouvelles des surprises vous seront offertes. Vous serez heureux et vous voudrez rendre heureux l'être cher. Vous ne prendrez rien au tragique.

Verseau du 21 janv. au 19 fév.

L'harmonie de votre vie sentimentale vous réclamera des efforts. Il faudra que vous preniez sur vous-même pour ne laisser aucune ombre subsister entre vous et la personne qui vous aime.

Poisson du 20 fév. au 20 mars

Vous aurez le désir de vous montrer tendre, sincère et compréhensif: optez pour la pondération. Eliminez résolument les rêveries qui vous conduisent nulle part. Mettez en veilleuse certaines de vos aspirations.

Bélier du 21 mars au 20 avril

Vous accepterez spontanément et avec joie un déplacement qui vous mènera au contact de personnes intéressantes et cultivées. Vous ferez taire votre mesquinerie et un coeur aimant s'ouvrira pour vous.

Taureau du 21 avril au 20 mai

Les problèmes ne vous manqueront pas au cours des prochaines heures. Et cependant, vous devriez connaître beaucoup de bonheur.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin

Le climat sentimental sera tendu mais chacun fera preuve d'attachement et de bon sens, et tout rentrera dans l'ordre. Vous souffrirez du manque de coopération d'un ami: vous ferez bien de ne pas y attacher d'importance.

Cancer du 22 juin au 22 juillet

Cherchez les qualités de l'être aimé et oubliez les défauts. Laissez plus de liberté à l'être cher dont la personnalité attachante demande plus de ménagements. Vous aurez de l'énergie à revendre

Lion du 23 juillet au 23 août

Votre personnalité peut vous servir davantage. Il se peut que vous négligiez des dons naturels qui, pourtant, peuvent vous aider à influencer votre entourage

Vierge du 24 août au 22 sept

Vous serez tenté de rompre une amitié avec la personne qui vous a trompé. Vous vous entendrez bien avec la personne aimée et vous apporterez dans votre vie sentimentale plus de vivacité.

Balance du 23 sept. au 23 oct

Coup de foudre, des joies ou des changements se produiront dans votre vie sentimentale. Certaines conquêtes pourraient cependant vous plonger dans l'embarras. Votre facilité d'adaptation vous permettra de suivre le rythme.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov

Une certaine mélancolie persistera dans vos rapports avec la personne aimée. Ne craignez pas le destin et ne soyez pas superstitieux, profitez pleinement du climat harmonieux qui régnera sans arrière-pensée.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.

De meilleurs rapports avec la personne qui vous aime et que vous n'avez pas toujours su apprécier. Vous ne serez pas dans votre assiette et vous vous inquiéterez pour des futilités.

S.O.P

CAPSULES

PLASTIQUE VS DIABÈTE

(SHS) Après avoir été la ville où a été découverte l'insuline, Toronto pourrait aussi voir naître le premier traitement efficace contre le diabète. Cette maladie survient lorsque des cellules du pancréas, les Ilots de Langerhans, ne sécrètent plus d insuline pour régulariser le taux de sucre dans le sang. Les injections régulières d'insuline permettent seulement de contrôler la maladie. Pour la guérir, il faudrait remplacer les Ilots de Langerhans, mais cette transplantation est impossible à cause du phénomène de rejet. Pour contrer cette difficulté, le Dr Michael Sefton, du département de genie chimique de l'Université de Toronto, a eu l'idée d'envelopper d un plastique les Ilots de Langerhans transplantés. Ce plastique qu'il a récemment découvert doit laisser passer les éléments nutritifs de l'organisme aux cellules transplantées tout en bloquant les anticorps qui pourraient les attaquer. Par contre ce plastique ne doit pas être toxique et doit permettre à l'insuline de se répandre dans l'organisme. Le Dr Sefton fera une première transplantation sur des animaux dès cette année pour tester son plastique appelé polyacrilate.



Vol. 17 No. 65

Mercredi, le 29 juin 1983

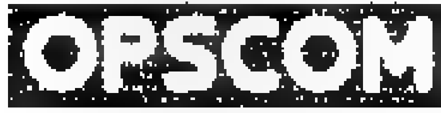


* L'ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS * L'UNIVERSIADE D'EDMONTON
* LE 375ième ANNIVERSAIRE DE QUEBEC * LA FETE DU CANADA

Bâtir un Canada plus juste et plus fraternel...

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

Ce cahier a été réalisé conjointement par



OUEST CANADIEN: Le Soleil de Colombie Vancouver (Colombie-Britannique) Le Franco-Albertain, Edmonton (Alberta) L'Eau Vive, Régina (Saskatchewan), La Liberté, Saint Boniface (Manitoba) ONTARIO Le Nord, Hearst Le Voyageur Sudbury Le Point, Alexandria. Le Journal de Cornwall. Le Carillon, Hawkesbury Bonjour Chez-nous, Rockland. Le Rempart, Windsor L'Ecluse, Welland. Le Goût de Vivre, Penetanguishene. Le Métropolitain. Toronto. NOUVEAU-BRUNSWICK Le Madawaska, Edmunston; L'Aviron, Campbellton, Le Point, Bathurst, Le Voilier, Caraquet. NOUVELLE ECOSSE Le Courrier, Yarmouth. ILE-DU-PRINCE-EDOUARD La Voix Acadienne, Summerside.

Agence de représentation de l'Association de la Presse Francophone Hors Québec (l'APFHQ) et les journaux membres

B-1

TÉLIDON, un langage universel

Accessible au grand public, le langage informatique Télidon s'affirme comme un des meilleurs outils de communication au monde. La norme Télidon s'impose comme étant la plus facile à utiliser, la plus souple et celle qui offre la meilleure qualité d'images.

De nombreux pays et entreprises, partout dans le monde, ont adopté le système de transmission électronique des données mis au point par le ministère des Communications du Canada en collaboration avec l'industrie privée.

Vidéotex, télétexte, télé-informatique, télématique sont des applications nouvelles des communications et de l'information que la technologie canadienne de pointe met à la portée de tous grâce au système Télidon.

Jeux, éducation, affaires, médecine, graphisme, tourisme, agriculture, commerce, immobilier, correspondance, urgences, autant de domaines ou nombre d'activités peuvent désormais s'exercer à domicile, par l'entremise d'un simple téléviseur, d'un clavier et d'une liaison avec le réseau Télidon qui ne cesse de s'étendre.

Au Canada, la révolution informatique ne fait que commencer: nous avons tous les atouts pour la mener à bien et y jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale.

Profitons-en, cette science, c'est la nôtre!



Gouvernement du Canada / Government of Canada
Ministère des Communications / Department of Communications

Canada

Le Canada, chef de file en télécommunications

L'étendue du territoire et l'histoire du Canada ont fait de lui un pionnier dans le domaine des télécommunications. Vu l'éparpillement de sa population, l'essor du Canada, et même sa survie, a d'abord tenu à l'efficacité de ses moyens de transport et, de plus en plus, à celle de ses moyens de communication.

Le Canada est presque à tous les égards à l'avant-garde en ce domaine, comme en témoignent le nombre d'appareils téléphoniques, de téléviseurs et d'appels téléphoniques annuels par habitant, le nombre de canaux de télévision transmis par câble et le pourcentage de foyers câblés. Le Canada innove également sur le plan de la technologie: Anik A-1 fut le premier satellite géostationnaire à fournir un service commercial intérieur, et Télidon, créé dans les laboratoires canadiens en 1978, constitue le système vidéotex le plus perfectionné au monde.

Le défi: mettre la technologie au service de l'homme

Aujourd'hui, le Canada doit relever d'autres défis. De nouvelles techniques de communications et d'information voient le jour. De puissants satellites permettent d'acheminer les signaux de télévision directement dans les foyers. Les machines de traitement de textes, les postes de travail électroniques, les systèmes perfectionnés de commutation numérique et des ordinateurs de plus en plus puissants et meilleur marché viennent transformer les bureaux où 55 p. 100 des travailleurs canadiens gagnent leur vie. Les opérations bancaires et les achats "électroniques" commencent déjà à faire leur apparition. Mais il ne s'agit pas simplement d'inventer de nouvelles façons de communiquer: il faut veiller à ce que les techniques de communication et d'information répondent aux besoins sociaux, économiques et culturels de notre pays.

Rôle du ministère des Communications

Le rôle du ministère des Communications est de toute première importance: relever des défis de taille et veiller à ce que tous les Canadiens tirent profit d'une gamme complète de services de télécommunications

L'univers des télécommunications s'élargissant, les activités du Ministère se diversifient, allant des programmes spatiaux à la politique de la radiotélédiffusion, et de la recherche scientifique et technique jusqu'à la gestion au jour le jour des ondes radio. De même, vu le rapport de plus en plus étroit entre la production d'oeuvres à contenu culturel (émissions de télévision, films, livres, enregistrements musicaux) et les moyens techniques servant à leur transmission, le Ministère a une responsabilité certaine dans l'épanouissement culturel de la nation. Il formule la politique culturelle de l'État et la met en application de concert avec les organismes à vocation culturelle, la collectivité culturelle et les gouvernements provinciaux.

Structure et ressources du Ministère

Afin de bien s'acquitter de ses responsabilités, le Ministère se divise en six secteurs: Élaboration des politiques, Programme spatial, Recherche, Arts et culture, Gestion du spectre, Télécommunications gouvernementales et Gestion des finances. Les services du Ministère sont assurés d'un bout à l'autre du Canada par l'intermédiaire de cinq bureaux régionaux et de 47 bureaux de district et bureaux auxiliaires.

Politique des télécommunications et de la radiodiffusion

Le secteur de l'Élaboration des politiques formule des stratégies visant la conception, la promotion et la surveillance des services de radiotélédiffusion et de télécommunications. À cet effet, il effectue des études d'ordre économique, social et technologique liées aux télécommunications et à la culture. De plus, il est chargé de coordonner les relations fédérales-provinciales dans le domaine des télécommunications internationales, notamment en participant aux négociations d'organisations telle l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Politique de la radiotélédiffusion

Le Ministère est responsable de l'élaboration d'une stratégie visant non seulement à doter les Canadiens d'un système national de radiotélédiffusion offrant une gamme étendue d'émissions, mais leur permettant de profiter des meilleures productions étrangères tout en augmentant le nombre et la qualité des productions canadiennes. De même, il est essentiel d'accorder une attention particulière aux différents besoins des Canadiens. C'est ainsi que, par exemple, on élargit la gamme des services de radiotélé - diffusion offerts aux six millions de Canadiens habitant les régions rurales et éloignées et qu'on offre le sous-titrage invisible d'émissions à l'intention des centaines de milliers de téléspectateurs malentendants.

Réglementation des télécommunications

Les lois et règlements régissant les télécommunications doivent tenir compte à la fois de l'évolution culturelle, sociale, économique et technologique tout en respectant les intérêts du public et en considérant les conditions économiques auxquelles font face les entreprises de télécommunications.

Le processus est complexe pour nombre de raisons. Plusieurs types d'organismes sont visés par la réglementation: radiotélédiffuseurs, télédistributeurs, entreprises téléphoniques et télécommunicateurs. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont chacun leurs propres intérêts et attributions en matière de réglementation. En outre, à une époque où la technologie des télécommunications semble faire fi des frontières nationales, les décideurs doivent analyser de près les effets des règlements adoptés par les pays étrangers, plus particulièrement les États-Unis.

La poussée technologique

Avec les progrès techniques, les distinctions traditionnelles entre radiotélédiffuseurs, télécommunicateurs, télédistributeurs, éditeurs et sociétés d'informatique s'amenuisent. Ce nouveau contexte exige une remise en question des fondements mêmes de la réglementation dans ces secteurs.

La télédistribution illustre bien le problème. En règle générale, on perçoit le câble comme un simple moyen de transmettre des émissions de télévision à distance. Toutefois, les systèmes interactifs de télédistribution peuvent également acheminer des services tels le vidéotex, le télé-magasinage et même les opérations bancaires à distance. Aussi envisage-t-on actuellement l'élaboration d'un processus de réglementation qui garantira l'introduction de ces nouveaux services de façon ordonnée.

L'individu et la société informatisée

Les nouvelles technologies ne touchent pas uniquement les établissements, elles peuvent également transformer la vie des individus, modifiant, pour le meilleur ou pour le pire, et parfois de façon inattendue, leurs perspectives d'emploi et leurs possibilités de fonctionner pleinement dans la société.

Le secteur de l'Élaboration des politiques suit et évalue l'incidence sociale des nouvelles techniques comme le vidéotex et des services nouveaux tels les réseaux de télécommunications par satellite, s'attachant notamment à voir si cela répond aux besoins de la population (en matière d'information communautaire, par exemple) et tient compte de ses droits (droit d'accès aux renseignements personnels contenus dans les banques de données et droit à la vie privée). L'élaboration de mesures permettant aux handicapés physiques de tirer profit d'une gamme complète de services de télécommunications modernes est également un sujet qui retient l'attention du secteur.

Arts et culture

En 1980, le ministère des Communications s'est vu confier la responsabilité de la formation de la politique culturelle canadienne et de la mise en oeuvre des programmes afférents. Cette réorganisation témoigne du lien étroit qui existe entre la culture et les communications. On voulait ainsi s'assurer que la politique des télécommunications accorde au contenu culturel véhiculé par les médias ainsi qu'aux incidences culturelles de la technologie toute l'importance voulue et permettre aux créateurs, aux artistes et aux organismes culturels de tirer le meilleur parti des progrès réalisés dans le domaine des télécommunications.

Par le biais de sa politique et de ses programmes dans le domaine des arts et de la culture, le Ministère apporte son aide à ceux et celles qui pratiquent les arts de la scène, aux créateurs d'oeuvres plastiques, aux bibliothèques, aux musées, aux archives et aux galeries d'art, de même qu'aux industries culturelles, nommément aux éditeurs de livres et de périodiques, aux producteurs de films et de vidéos et au secteur de l'enregistrement sonore. En outre, le Ministère a la responsabilité de divers programmes de subventions et de subsides dont le budget global s'élève à quelques 25 millions de dollars.

De plus, le secteur Arts et culture favorise la coordination et la coopération entre les neuf organismes culturels fédéraux qui relèvent du ministre des Communications, afin qu'ils travaillent d'une façon cohérente à la réalisation d'objectifs communs; il s'agit du Conseil des Arts du Canada, de la Société Radio-Canada, de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, de l'Office national du film du Canada, de la Bibliothèque nationale du Canada, des Archives publiques du Canada, des Musées nationaux du Canada, du Centre national des Arts et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Communication, culture, patrimoine

Le terme "communication" comporte deux éléments. D'une part, on l'emploie pour désigner les systèmes techniques servant à transmettre des messages, par exemple, les ondes radioélectriques, les câbles coaxiaux, les satellites ou les fibres optiques et d'autre part pour désigner le message même, c'est-à-dire l'information et les idées échangées. Cette double nature des communications amène l'utilisation de différents termes. Ainsi, les responsables de la réglementation des télécommunications font la distinction entre "transmission" et "contenu", les ingénieurs parlent de "matériel" et de "logiciel", tandis que d'autres utilisent les termes "médium" et "message" propagés par Marshall McLuhan, théoricien canadien des communications.

En fait, les communications constituent dans l'ensemble une activité culturelle: la diffusion et l'échange d'informations et d'idées, que ce soit par le biais de livres et de revues, d'émissions radiotélédiffusées, de films ou de tout autre mode d'expression. Dans une large mesure, l'essence même d'une collectivité, d'une nation, se définit par la nature et la vigueur de sa vie culturelle. À mesure que les moyens techniques de communication s'accroissent, de nouvelles voies s'ouvrent à l'expression culturelle. Aussi existe-t-il un lien étroit et dynamique entre les techniques de communication et le contenu culturel.

Les Canadiens jouissent d'un système de télécommunications avancé et d'un patrimoine culturel riche, diversifié et unique. Veiller à ce que les nouvelles techniques favorisent l'expression des valeurs culturelles de la nation est une tâche qui tient à coeur au ministère des Communications.

Politique culturelle

Le secteur Arts et Culture est chargé d'élaborer des lignes de conduite destinées à stimuler la création, la production, la diffusion des formes d'expression et des produits culturels canadiens et à en assurer la sauvegarde. La politique culturelle vise deux objectifs fondamentaux: créer pour les Canadiens des occasions d'exprimer leur créativité et de mettre leurs talents en valeur ainsi que de promouvoir un sentiment profond d'identité nationale.

Au nombre des mesures prises par le passé mentionnons l'établissement d'une politique relative aux musées nationaux, du Programme spécial d'initiatives culturelles ainsi que, dans le secteur cinématographique, de la déduction pour amortissement des investissements et de l'appui aux festivals du film. Tous les autres domaines culturels ont bénéficié de mesures positives semblables. En outre, le ministère des Communications participe à l'heure actuelle à une importante revue de la Loi sur le droit d'auteur ainsi qu'à des études sur des aspects connexes au secteur portant notamment sur des mesures fiscales et commerciales.

Le Ministère procède actuellement à une importante évaluation de sa politique culturelle, domaine par domaine. Les récentes modifications notables qui ont été apportées à la politique de la radiotélédiffusion seront suivies en 1983-1984 de nouvelles propositions touchant la cinématographie, l'enregistrement sonore, l'artisanat et le patrimoine, l'édition de livres et de périodiques, les arts de la scène et les arts visuels feront également l'objet d'études approfondies.

Ces études permettront au gouvernement fédéral de préciser et de développer sa politique culturelle et de raffiner ainsi ses programmes d'appui à la culture afin d'améliorer le climat économique et social où évolue l'expression artistique et culturelle canadienne.

Gestion du spectre des fréquences radioélectriques

Tous les services radio, y compris la radiodiffusion, les systèmes radar les systèmes de télécommunications par satellite et le service mobile, dépendent d'une ressource limitée, le spectre des fréquences radioélectriques. La gestion du spectre a pour objet la planification et l'application de règles et de règlements techniques visant à permettre à tous les services radio d'être exploités, exempts de brouillage, à la satisfaction des intéressés et pour en arriver à un partage équitable de cette ressource entre tous les utilisateurs canadiens. Ainsi, à beaucoup d'égards, les règles de la gestion du spectre sont semblables à celles du code de la route

En vertu de la Loi sur la radio, ce processus de gestion est du ressort des spécialistes en gestion du spectre du Ministère

La planification: mesure cruciale

Le spectre des fréquences radioélectriques fait l'objet d'une demande qui connaît une croissance vertigineuse au fur et à mesure de l'évolution technologique et de l'émergence des applications de la radio Pour satisfaire à cette demande, il est un aspect crucial de la gestion du spectre à ne pas négliger c'est celui de la planification, activité qui se fonde sur les prévisions de la demande en fonction des différentes applications et des facteurs géographiques

Il faut également prendre en considération les nouvelles techniques susceptibles de repondre à la demande future en permettant une utilisation plus efficace du spectre, de préférence sans qu'il soit nécessaire de réattribuer les bandes de fréquences. Si par ailleurs cela s'avère nécessaire, le Ministère entreprend une évaluation détaillée des répercussions techniques et économiques qui s'en suivraient tout en étudiant les autres solutions possibles

Délivrance des licences et contrôle du spectre

Les principales fonctions de gestion du spectre sont la délivrance des licences et le contrôle. Tous les émetteurs radio doivent être autorisés en vertu d'une licence et certaines catégories d'opérateurs radio sont tenus de détenir un certificat Les conditions régissant les licences et les certificats garantissent que les émetteurs radio sont exploités en bonne et due forme et qu'ils utilisent les fréquences qui leur sont assignées selon les normes et les procédures techniques établies

Le Ministère recourt de plus en plus à des systèmes informatiques perfectionnés et a à son emploi des inspecteurs dans tout le Canada pour délivrer des licences, s'assurer que les conditions imposées aux détenteurs de licences sont respectées et que les opérateurs radio ont les compétences requises.

Les services de sécurité ont été parmi les premiers à utiliser le spectre des fréquences radioélectriques, et ils en sont encore aujourd'hui les plus importants utilisateurs. Ils se servent de la radio pour communiquer avec les voitures de police, les camions de pompiers et les ambulances et pour transmettre des données médicales concernant des victimes de crise cardiaque en route vers l'hôpital. Les bateaux remorqueurs et long-courriers dotés de radar se fient à la radio pour naviguer dans le brouillard et pour communiquer entre eux. De même, ce sont les systèmes radio qui guident les gros aéronefs lorsqu'ils doivent effectuer un atterrissage sans visibilité. Puisque les opérateurs radio peuvent, à leur insu, causer du brouillage à d'autres utilisateurs, il est indispensable d'assurer un contrôle rigoureux du spectre — par la délivrance de licences, l'homologation du matériel et l'émission de certificats aux opérateurs radio — dans l'intérêt des services de sauvegarde de la vie humaine et de protection de la propriété

Le milieu électronique

Les responsables de la réglementation du spectre élaborent et mettent à jour les normes techniques applicables au matériel radio et à d'autres appareils électroniques pouvant causer du brouillage aux signaux radio et ils en assurent la mise en application. Les demandes de licence radio sont évaluées par rapport à ces normes et à des plans nationaux ou régionaux de gestion du spectre

Pour remédier au problème croissant du parasitage électromagnétique, le Ministère collabore avec les fabricants canadiens afin de trouver des moyens de réduire les cas de mauvais fonctionnement des téléviseurs, des chaînes stéréophoniques et d'autres appareils, là où les signaux radio sont puissants. Un haut fonctionnaire du Ministère préside le comité de la compatibilité électromagnétique de l'Association canadienne de normalisation qui élabore des normes précisant les méthodes de mesure du parasitage et fixant des marges de tolérance

Soutien technique

Afin de garantir le soutien technique nécessaire à la gestion du spectre, le Ministère exploite à Ottawa un laboratoire chargé de mettre en oeuvre des méthodes d'essai du matériel radio, d'étalonner et de mettre au point le matériel d'essai et d'effectuer des tests en vue de l'homologation des nouveaux types de matériel radio

Radiotélédiffusion

Les aspects techniques de la radiotélédiffusion et de la télédistribution sont réglementés par le Ministère, qui délivre des certificats techniques de construction et de fonctionnement en vertu de la Loi sur la radio. Le but des normes et procédure techniques ainsi que des plans d'attribution de fréquences aux stations de radiotélédiffusion est d'assurer une réception exempte de brouillage dans toutes les bandes de fréquences attribuées à la radiotélédiffusion Des normes équivalentes sont élaborées pour la conception et l'exploitation des systèmes de télédistribution et du matériel connexe.

Télécommunications gouvernementales

L'administration fédérale est le plus important usager des télécommunications au Canada. L'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) dispense à l'ensemble de la fonction publique des services de télécommunications communs, aussi bien téléphoniques que télématiques. L'ATG sert 80 ministères et organismes en louant les services des télécommunicateurs. Les coûts sont recouvrés en fonction de l'utilisation qu'en font les ministères.

En outre, l'ATG vise à établir une gestion concertée des télécommunications dans les ministères fédéraux Elle donne des conseils techniques sur les nouveaux systèmes de télécommunications et aide les ministères à répondre à leurs besoins de façon rentable

Télécommunications spatiales

Le Canada fait figure de proue dans le domaine des télécommunications sous deux rapports il est réputé à l'échelle internationale pour ses systèmes techniques hautement perfectionnés: il est aussi chef de file dans l'art de démontrer la façon dont les techniques peuvent servir à des fins sociales et économiques. Ce sont deux aspects qui caractérisent le rôle du Canada dans le domaine spatial.

Le Canada a été le troisième pays, après l'Union soviétique et les États-Unis, à produire un satellite artificiel, Alouette I, lancé en 1962, Anik A-1 de Télésat Canada, lancé en 1972, fut le premier satellite commercial de télécommunications à être placé sur orbite géostationnaire; lancé en 1976, Hermès était le satellite de télécommunications le plus puissant construit à ce jour enfin, c'est une équipe de l'industrie canadienne qui a conçu et construit le télémanipulateur spatial, communément appelé le "bras" canadien, partie essentielle du programme américain des navettes spatiales.

De plus, le Canada a démontré comment les techniques de télécommunications par satellite peuvent être mises à profit dans la réalisation des objectifs sociaux et humains, par exemple, pour assurer l'accès des collectivités éloignées aux nouveaux services comme la télé-médecine et le télé-enseignement, pour étendre les services de radiotélédiffusion et de télécommunications aux coins les plus reculés d'un vaste territoire, et assurer un service plus fiable et efficace de télécommunications.

Le Programme spatial du Ministère joue un rôle clé dans l'évolution de cette technologie Il effectue des travaux de recherche industrielle, exploite des satellites scientifiques canadiens et dirige des programmes par l'intermédiaire des voies satellisées disponibles. Il exploite également le Laboratoire David Florida, reconnu à l'échelle mondiale, et dont les installations permettent l'intégration, l'assemblage et la mise à l'essai non seulement de composants et de systèmes spatiaux, mais aussi de gros engins complets.

Le Secteur collabore activement avec l'industrie spatiale du Canada. Il aide au développement d'installations industrielles canadiennes capables de construire des systèmes et des composants spatiaux, mais aussi de gros engins complets.

Le Secteur collabore activement avec l'industrie spatiale du Canada Il aide au développement d'installations industrielles canadiennes capables de construire des systèmes et des composants spatiaux, parraine le transfert des technologies du laboratoire à l'industrie et fournit un soutien technique aux compagnies canadiennes dans la commercialisation internationale de leurs projets.

Depuis 1972, les spécialistes du gouvernement étudient l'idée d'un système de télécommunications mobiles par satellite. Une première grande étape a été franchie en 1979, quand la Conférence administrative mondiale des radiocommunications a attribué la bande des 806-890 MHz à ce genre de service en Amérique du Nord Le ministère des Communications a ensuite entrepris sans tarder des études de faisabilité technique et économique en vue d'étendre ce service aux régions rurales ou éloignées du pays. Ce programme est maintenant connu sous le nom de MSAT

La vocation du système MSAT est de servir les terminaux mobiles partout au Canada ou en Amérique du Nord, sans égard à la distance. Il répondrait donc aux besoins urgents des usagers des télécommunications mobiles dans des domaines aussi variés que l'exploration pétrolière l'exploitation minière le camionnage, la navigation, les affaires et les communications personnelles. Les organismes gouvernementaux pourraient également avoir recours au système MSAT pour l'application de la loi, la lutte contre les incendies de forêt et la gestion des ressources.

SARSAT

La planification d'un système de recherche et de sauvetage par satellite a commencé au début des années 70, lorsque les expériences menées par le Centre de recherches sur les communications ont révélé que les satellites capables de recevoir des signaux de détresse provenant d'aéronefs et de navires pouvaient localiser un sinistre en quelques minutes, à 10 ou 20 km près.

En 1979, le Canada, les États-Unis et la France, auxquels se sont joints plus tard la Norvège et le Royaume-Uni, ont accepté de collaborer au programme SARSAT Le système, dont les phases de démonstration et d'évaluation commenceront en 1983 et dureront 15 mois, comporte des répéteurs fabriqués au Canada qui seront installés dans trois satellites météorologiques américains évoluant sur une orbite polaire. Les partenaires du programme SARSAT collaborent avec l'Union soviétique, qui parraine le projet COSPAS, un système compatible analogue lancé en juin 1982

L-SAT

Le programme de grand satellite de télécommunications de l'Agence spatiale européenne est un autre projet international de haute technologie au sein duquel le Canada est appelé à jouer un rôle important. Le L-SAT qui doit être mis sur orbite en 1986 et fonctionner pendant cinq ans, pourra assurer toutes sortes de télécommunications et remplir diverses autres fonctions Le Canada est appelé à jouer un rôle important. Le L-SAT, qui doit être mis une orbite en 1986 et fonctionner pendant cinq ans. pourra assurer toutes sortes de télécommunications et remplir diverses autres fonctions Le Canada a participé aux travaux préliminaires de définition du projet et, en 1981, il a accepté de participer aux étapes de mise au point et de fabrication de concert avec plusieurs pays européens.

Des sociétés canadiennes construiront les panneaux solaires de l'engin spatial et produiront certains composants de la charge utile, l'intégration et la mise à l'essai finale de l'engin spatial seront effectuées au Laboratoire David Florida du Ministère

Diffusion directe par satellite

La diffusion directe par satellite (DDS) a été expérimentée au Canada à l'aide du satellite Hermès, et les essais se poursuivent aujourd'hui avec les satellites Anik B et Anik C. Dans les systèmes DDS, les signaux de télévision et de radio peuvent être captés directement, n'importe où à l'intérieur du périmètre de rayonnement du satellite, par de petites antennes paraboliques.

La nécessité d'améliorer les services de radio et de télévision offerts aux six millions de Canadiens vivant dans les régions éloignées et mal desservies a poussé le Ministère à entreprendre un programme pluridisciplinaire d'études sur la faisabilité d'un service DDS canadien. Ces études se font en collaboration avec les radiotélédiffuseurs, les télédistributeurs, les télécommunicateurs et les gouvernements provinciaux

Établissement d'une industrie spatiale

Un objectif important du secteur spatial est d'aider à la croissance d'une industrie spatiale concurrentielle au Canada, capable de répondre aux besoins du pays et de se tailler une place sur les marchés internationaux Cette aide se présente sous plusieurs formes.

• Un programme de perfectionnement de la technologie liée aux satellites encourage l'industrie à concevoir les sous-systèmes et les composants nécessaires aux futurs systèmes de satellites canadiens et destinés à l'exportation.

Voir TRANSFERT page 9



Message du Président de l'ACFA aux franco-albertains...

Je me joins à tous les compatriotes canadiens qui célèbrent aujourd'hui notre fête nationale.

Nous sommes un peuple libre: c'est là notre plus grande caractéristique, ce que nous chérissons le plus. La constitution canadienne garantit ce droit et cette liberté.

Dans notre immense pays, le soleil luit sur tous, autant sur les plus fortunés que sur les moins pourvus, sur les malades et les bien portants, enfin, il y a de la chaleur et du bien-être pour tous.

Nous aurons toujours à lutter pour conserver notre liberté. Nous travaillons sans cesse a l amélioration du sort des groupes et des individus.

Au Canada, on respecte les minorités. Pays bilingue, deux langues y sont reconnues de droit. La famille canadienne sera d'autant plus heureuse de célébrer son anniversaire que les droits aux minorités officielles seront reconnus dans tous les aspects de la vie canadienne, depuis l'éducation jusqu'à l'immigration, en passant par tous les services publics.

Bonne fête spécialement à tous les compatriotes franco-albertains. Nous sommes Canadiens! Nous sommes Albertains! et nous sommes des Canadiens albertains francophones.

Guy Goyette, Président Général

Les jeux mondiaux universitaires



réservez vos billets maintenant!

	VENDREDI 1er JUIL	SAMEDI 2 JUIL	DIMANCHE 3 JUIL	LUNDI 4 JUIL	MARDI 5 JUIL	MERCREDI 6 JUIL	JEUDI 7 JUIL	VENDREDI 8 JUIL	SAMEDI 9 JUIL	DIMANCHE 10 JUIL	LUNDI 11 JUIL
CÉRÉMONIES D'OUVERTURE	●										
ATHLÉTISME					●	●	●	●	●	●	●
BASKET-BALL		●	●	●	●	●	●	●	●	●	
CYCLISME				●	●	●	●	●			
GYMNASTIQUE		●	●	●	●						
PLONGEON		●	●	●	●	●	●	●	●	●	

	VENDREDI 1er JUIL	SAMEDI 2 JUIL	DIMANCHE 3 JUIL	LUNDI 4 JUIL	MARDI 5 JUIL	MERCREDI 6 JUIL	JEUDI 7 JUIL	VENDREDI 8 JUIL	SAMEDI 9 JUIL	DIMANCHE 10 JUIL	LUNDI 11 JUIL
ESCRIME		●	●	●	●	●	●	●	●	●	
NATATION		●	●	●	●	●	●				
TENNIS				●	●	●	●	●	●	●	
WATER-POLO								●	●	●	●
VOLLEY-BALL		●	●	●	●	●	●	●	●	●	
CÉRÉMONIES DE CLÔTURE											●

Universiade'83
Edmonton-Alberta
du 1er au 11 juillet 1983

Cette année, le plus grand événement sportif et culturel au monde a lieu à Edmonton en juillet. Universiade 83 réunira plus de 4 500 participants de 85 pays lors de compétitions que seuls les Jeux olympiques surpassent en envergure. Assistez aux grandioses cérémonies d'ouverture le 1er juillet, Fête du Canada, que présideront Leurs Altesses Royales le prince Charles et la princesse Diana, et auxquelles participeront quelque 6 500 personnes. Venez encourager les meilleurs athlètes étudiants du Canada qui rivaliseront avec ceux des États-Unis, de l'Union soviétique, de la Grande-Bretagne, du Japon, de la Chine. Des compétitions enlevantes! Un événement inoubliable!

Consultez le calendrier ci-haut et réservez vos billets dès maintenant en écrivant à:

Universiade 83
C.P. 1983
Edmonton, Alberta
T5J 5J5

Soyez-y pour saluer le monde!

Gouvernement du Canada Condition physique et Sport amateur — Government of Canada Fitness and Amateur Sport

Canada

Edmonton accueille le monde



Kaléidoscope '83

Edmonton, capitale de l'Alberta, est une des villes les plus dynamiques et les plus cosmopolites du Canada. Abritant une population de près de 700 000 habitants, cette ville est la plus grande agglomération urbaine de l'Alberta et le centre de cette région florissante qu'est l'Ouest canadien.

Reliée directement, par voie aérienne, par autoroute ou voie ferrée, à tous les points d'Amérique du Nord et du monde, la ville d'Edmonton est la porte d'accès vers les [illegible] régions [illegible] de l'Ouest canadien et du Grand Nord.

Les origines de cette ville prospère furent assez humbles: Comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il y a près de 200 ans, [illegible] par la suite Fort Edmonton. Incorporée comme ville en 1892, Edmonton connut une période d'expansion durant la ruée vers l'or du Klondike de 1898, ainsi que lors de la grande ruée vers les terres qui suivit. Dans les années 30, les pilotes de brousse adoptèrent la ville comme point de départ de leurs expéditions aériennes; le [illegible] grand centre aéronautique.

La ville doit une grande part de sa prospérité actuelle [illegible] économie [illegible]. Pourtant, malgré toute la vigueur de cette expansion, Edmonton a su rester fidèle à la tradition amicale de l'Ouest et au sens de l'hospitalité du bon vieux temps.

Ce qui attire l'attention du visiteur dès son arrivée, c'est le superbe corridor de verdure qui traverse la ville sur 5 km, de chaque côté de la vallée de la rivière Saskatchewan Nord [illegible] par l'American Nurseries Association comme la plus verdoyante des villes [illegible]. Edmonton est devenue la première «Green Survival City» du pays.

Edmonton peut aussi s'enorgueillir d'être la première ville nord-américaine de moins d'un million d'habitants à posséder son métro.

Son nouveau Centre des congrès sur la rive nord de la [illegible]. En effet, [illegible] de [illegible] s'étend vers le bas à partir de l'artère la plus active du centre-ville [illegible] des congrès [illegible] les réunions de la FISU et les conférences prévues dans le cadre des Jeux.

Edmonton est en outre la première ville à avoir organisé [illegible] manifestations mondiales de sport amateur en cinq ans.

En tant que ville-hôte des Jeux du Commonwealth de 1978, qui ont remporté un énorme succès, Edmonton a démontré qu'elle a les compétences voulues pour organiser de grandes manifestations sportives. Parmi les [illegible] centre aquatique international, un vélodrome, un colisée pouvant accueillir 17 500 personnes, et un stade dont le nombre de places a été augmenté à 6[illegible]000 en prévision de l'Universiade '83.

La croissance d'Edmonton ne s'est pas faite au détriment de la culture et de la connaissance. Au contraire, la ville est dotée de plusieurs centres d'art dramatique, d'une troupe de danse (l'Alberta Ballet), d'un orchestre symphonique (l'Edmonton Symphony) et [illegible]. Il existe plus de 70 galeries et studios d'art, et [illegible] bibliothèques [illegible] musées.

L'histoire de cette institution, la plus ancienne et la plus grande des quatre universités de l'Alberta [illegible] législature de la province. Aujourd'hui, l'Université s'étend sur 200 acres. Chaque année, environ 30 000 étudiants assistent aux cours offerts dans ses 18 facultés.

Le 1er juillet 1983 à Edmonton, le monde entier se donnera rendez-vous à l'occasion d'un festival qui dépassera les frontières de l'univers sportif. Kaléidoscope '83 est une manifestation culturelle parrainée et organisée par les Jeux mondiaux universitaires. Ce programme culturel et artistique d'envergure internationale transformera la ville en une immense scène de spectacles et galerie d'art permettant aux Albertains comme aux visiteurs de vivre une grande fête à caractère universel.

Un Festival international des arts d'interprétation folkloriques sera le coeur de Kaléidoscope '83. L'année 1983 ayant été déclarée Année internationale des communications par l'Organisation des Nations unies, Kaléidoscope '83 sera un lieu de rencontre pour des troupes de théâtre et des artistes venus des quatre coins du monde. La plupart des spectacles auront lieu dans des pavillons en plein air.

Les quelque 85 pays présents lors de la XIIe Universiade auront aussi l'occasion de participer à une autre manifestation culturelle: l'«exposition des métiers d'art du monde». L'artisanat étant une des plus répandues et appréciées de toutes les formes d'art, et puisqu'on la retrouve dans tous les pays et à travers toutes les cultures, les organisateurs des Jeux s'attendent à une forte participation du public. Cette exposition offrira aux intéressés une occasion unique de [illegible] les différentes cultures du monde entier.

Contribuant à cette ambiance de fête communautaire, nombre d'artistes populaires (ménestrels ambulants, jongleurs, acrobates, etc.) déambuleront dans les rues de la ville. Edmonton sera aussi décorée de bannières multicolores, drapeaux et ballons.

Le programme des cérémonies [illegible] a été conçu par [illegible] des Jeux du Commonwealth [illegible] en Australie.

Deux programmes visent à encourager la participation des étudiants de chacun des pays [illegible] Edmonton [illegible] juillet.

Parmi les autres activités prévues, mentionnons un programme multiculturel mettant en vedette de nombreux Canadiens, un festival international de cinéma, un programme [illegible] par l'Université de l'Alberta, une exposition [illegible] une exposition d'art et d'artisanat agricoles et plusieurs expositions d'arts visuels.

Recherche industrielle en télécommunications

Le secteur de la Recherche mène lui-même dans ses laboratoires un grand nombre de travaux de recherches en télécommunications en plus de ceux qu'il confie à contrat à des universités. Ses fonctionnaires donnent des conseils d'ordre technique et scientifique aux instances décisionnelles du Ministère, ainsi qu'à d'autres ministères et organismes, et font des études sur les systèmes militaires de télécommunications pour le compte de la Défense nationale. La plupart des installations conçues à cet effet se trouvent au Centre de recherches sur les communications, en banlieue d'Ottawa.

Les innovations technologiques

Au cours des dernières années, le secteur s'est surtout intéressé aux systèmes de transmission et de diffusion de l'information, à l'utilisation du spectre des radiofréquences, aux fibres optiques et aux nouvelles techniques informatisées comme le Télidon et la bureautique. L'étude de l'interconnexion des systèmes ouverts est une autre des tâches que le secteur de la recherche juge prioritaire; elle vise à l'intercommunication de tous les ordinateurs au moyen des réseaux de télécommunications d'aujourd'hui et de demain.

Télidon: norme mondiale

C'est en 1978 que le ministère des Communications lançait le système vidéotex canadien connu sous le nom de Télidon. Ce système interactif de télécommunications visuelles facile à employer est un excellent exemple des services nés du mariage de la télécommunication et de l'information.

A l'aide d'un téléviseur muni d'un décodeur ou encore d'un décodeur lié à un téléviseur ordinaire, l'utilisateur du Télidon peut faire apparaître sur son écran, sous forme de textes ou de graphiques, des renseignements stockés dans des banques de données à distance. Le système Télidon est compatible avec à peu près tous les modes de transmission des signaux – lignes téléphoniques, câbles coaxiaux, ondes hertziennes, fibres optiques ou satellites.

Supérieur à ses concurrents grâce à la qualité de ses affichages graphiques en couleurs, Télidon est en voie d'être reconnu comme la norme vidéotex dans plusieurs parties du monde.

Télidon a fait naître à l'étranger de nouveaux marchés pour les produits et services de la haute technologie canadienne. Des services Télidon sont en effet offerts aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Venezuela, en Australie et en Suisse.

Par ailleurs, le Programme de stimulation des investissements industriels du ministère des Communications offre des millions de dollars en subventions afin d'accélérer la mise en place de services Télidon d'est en ouest au Canada. Ces crédits aident les promoteurs d'une cinquantaine de projets à acheter du matériel Télidon, ce qui a pour effet de favoriser la création de services novateurs, de réduire le coût des dispositifs, de stimuler le marché de l'emploi et de permettre aux travailleurs d'acquérir précisément les aptitudes qui seront en demande durant les années 80 et 90.

La lumière captée à des fins de communication

Le Canada fait aussi oeuvre de pionnier dans le domaine de la télécommunication par fibres optiques. Cette technique assure la transmission de signaux sous forme d'impulsions lumineuses haute fréquence le long de fils de verres souples aussi fins qu'un cheveu. Non seulement ces fibres sont-elles moins coûteuses et plus fiables que les fils de cuivre, mais elles sont capables d'acheminer beaucoup plus de signaux simultanément.

En 1981 le gouvernement fédéral et le Manitoba Telephone System lançaient la première application mondiale des fibres optiques en milieu rural: 150 foyers de Elie et de Saint-Eustache, deux petites collectivités du Manitoba, accédaient au moyen des fibres optiques à un service de lignes téléphoniques privées, à la télévision par câble, à la radio MF et à Télidon.

On doit aux fibres optiques une autre réalisation d'envergure. En 1982, la Saskatchewan Telecommunications inaugurait une liaison à fibres optiques de 200 km entre Regina et Yorkton, premier jalon d'un projet visant à relier 52 collectivités en un réseau de 3,200 km, le plus long de ce genre au monde.

La révolution dans les bureaux.

Le secteur de la REcherche consacre aussi beaucoup d'énergie à la bureautique. De toute évidence, la prochaine décennie verra une demande accrue de systèmes de bureautique informatisés et de réseaux de données, au fur et à mesure que les entreprises candiennes chercheront à améliorer leur productivité et leur efficacité par le biais d'une bureautisation parfaitement intégrée.

Voir PROGRAMME page 10

TRANSFERT

suite de la page 4

- Le transfert à l'industrie des technologies conçues dans les laboratoires du Ministère permet aux entreprises canadiennes de réaliser les produits dont elles ont besoin pour soutenir la concurrence à l'échelle internationale.

- Le Ministère aide activement les sociétés canadiennes à accroître leurs ventes au pays et à l'étranger. Il appuie aussi bien les vendeurs de matériel que de services: consultation, gestion de projets et formation technique.

Un laboratoire de premier ordre

Le Laboratoire David Florida du Centre de recherches sur les communications est l'un des rares établissements au monde où il est possible de tester et d'assembler des composants et des systèmes spatiaux complets.

Récemment agrandi, le Laboratoire est doté de tout le matériel nécessaire à l'intégration et à la mise à l'essai de grands engins spatiaux comme L-SAT et tous les autres qui pourraient être mis sur orbite par la navette spatiale américaine ou le lanceur Ariane.

Organismes gouvernementaux et entreprises privées peuvent se servir des installations, à condition d'en assumer les frais. Le principal client à ce jour a été la Spar Aérospatiale Limitée, qui a notamment travaillé à la mise au point du télémanipulateur de la navette spatiale et soumis le satellite Anik C-2 à des essais partiels et les satellites Anik D-1 et D-2 à des essais intégraux; elle était maître-d'oeuvre de ces engins.

Fêtes du 375e anniversaire de la Ville de Québec

[illegible]

PROGRAMME

suite de la page 9

Sous l'égide d'un programme créé à cette fin, le Ministère aide les industries de pointe à résoudre leurs problèmes techniques en introduisant sur le marché des systèmes de bureautique. Il finance également des études sur les facteurs humains inhérents à l'automatisation, de manière que les concepteurs puissent tirer le meilleur parti du rapport homme-machine.

Le Ministère a aussi parrainé la création du Centre de recherches et bureautique, à Laval (Québec), dont la mission est de procéder à des études concernant les logiciels" le contenu et la conception de systèmes électroniques d'information.

D'importants essais en vraie grandeur sont en cours dans plusieurs ministères fédéraux afin de vérifier l'efficacité des nouveaux produits et services et de prévoir les effets sociaux de ces technologies modernes. Les entreprises canadiennes seront donc en mesure de vendre, au Canada comme à l'étranger, des systèmes et des services éprouvés.

Les Canadiens en fête

Par Pierre Plante

(S.O.P.) Les Canadiens et Canadiennes sont en fête. On oublie l'inflation, le chômage et tous nos problèmes, puis on embarque dans La Fête du Canada.

Parallèlement aux années antérieures, cette fête sera caractérisée par les nombreuses activités qui se dérouleront d'un océan à l'autre. Partout au pays les citoyens vont chanter, danser, rire et s'amuser en profitant d'une belle fin de semaine qui sera de trois jours, pour l'occasion.

Depuis plusieurs mois déjà plusieurs Canadiens ont fait part de leur intention d'organiser une activité spéciale pour célébrer cet événement d'envergure national. Les comités organisateurs de chaque province ont étudié leur candidature et, ainsi donner une réponse positive à plus de gens possible. Évidemment il n'était pas possible de subventionner tous les candidats, mais il est certain que toutes les présidentes et présidents de l'organisation de chaque province a fait de son mieux pour que la population canadienne célèbre dignement l'anniversaire de leur pays, ce 30 juin et 1er juillet.

LE QUÉBEC SERA DE LA FÊTE

Évidemment, la province de Québec sera de la partie et, connaissant le sens de l'organisation des Québécois il faut s'attendre à ce que tout ait été bien préparé.

Cette année, la fête du Canada en province relève de Madame Lise Thibault. Elle est recherchiste et animatrice de l'émission hebdomadaire "De bien belles choses" à la télévision de Radio-Canada.

Son mandat à court terme est celui de regrouper des représentants de chaque région du Québec qui inciteront la population à fêter comme il se doit cette anniversaire un peu spécial.

Partout en province les gens seront appelés à participer aux activités tout en profitant du beau temps pour aller voir les feux d'artifices, manger sur l'herbe, chanter, danser, rencontrer du beau monde et faire une brochette d'activités di gnes de faire de cette fête un événement mémorable. Bonne fête à tous les Canadiens et Canadiennes.

— 30 —

Nouvelle médaille dans la tradition canadienne

La médaille commémorative que la Monnaie royale canadienne émettra en l'honneur de la visite du Prince et de la Princesse de Galles en 1983 procède d'une longue tradition au Canada. En effet, c'est à l'occasion de la visite d'un Prince de Galles prédécesseur, en 1860 que la conception de médailles connut son essor initial, et les visites subséquentes d'héritiers de la Couronne en 1901 et en 1919 engendrèrent aussi la création de médailles canadiennes. Ensemble, elles illustrent de façon remarquable l'évolution de cet art au Canada.

Avant le milieu du XIXe siècle, les Canadiens considéraient les médailles comme étant essentiellement un produit de cultures du Monde ancien telles que celles de la France et de l'Angleterre. Rares étaient les médailles que l'on avait gravées strictement pour répondre à un besoin des Canadiens. Notre société, alors émergeait à peine de l'ère de la colonisation quand le Prince de Galles, fils aîné de la Reine Victoria, qui allait devenir le Roi Édouard VII, vint au Canada en 1860. Éduquée et prospère, notre classe moyenne commençait à adopter des valeurs culturelles comparables à celles des Européens. Ainsi, cette récente confiance en soi et le loyalisme des sujets canadiens furent à l'origine des nombreuses médailles qui marquèrent la première visite royale. Comme notre pays ne possédait pas encore d'hôtel de la monnaie, on chargea des entrepreneurs canadiens encore inexpérimentés, ou des sociétés étrangères, de les fabriquer.

Parmi les médailles de 1860 portant une effigie, les deux plus élégantes sont la pièce commémorative commandée par la Grand Trunk Railway aux médaillistes anglais réputés J.S. et A.B. Wyon et la médaille de présentation de l'École normale de Montréal signé par A.A. Caqué, graveur de Napoléon III, et frappée à l'Hôtel des monnaies de Paris. Un médaillisted américain, F.B. Smith de New York, produisit la médaille du prix Prince de Galles pour le collège Victoria de Cobourg (Ontario), mais celle-ci portait l'effigie de la Reine Victoria. À Hoffnung de Montréal devait graver le plus belle production canadienne, une pièce complexe représentant le pont Victoria de la Grande Trunk Railway, à Montréal, que devait inaugurer le Prince de Galles.

La deuxième visite royale au Canada eut lieu en 1901, à la fin de l'ère victorienne. Il s'agit de celle du petit-fils de la Reine Victoria et son épouse qui allaient devenir le Roi George V et la Reine Mary. Le futur monarque n'ayant pas encore été investi du titre de Prince de Galles, lui et son épouse portaient alors les titres de Duc et Duchesse de Cornwall et York.

À cette époque, le Canada pouvait s'énorgueillir de posséder au moins une grande maison de médaillistes la P.W. Ellis Company de Toronto; mais il a fallu attendre encore sept ans pour voir l'établissement de la division canadienne de la Royal Mint, qui deviendrait ultérieurement la Monnaie royale canadienne. Deux médailles intéressantes sont signées Ellis une grande pièce destinée à être présentée à des chefs indiens par le couple royal, à Calgary, et une pièce commémorative plus petit dont le revers s'orne d'un écusson comportant les armoiries des sept provinces que comptait alors notre pays. La plus impressionnantes des médailles de 1901 fut toutefois créée pour le compte d'un comité de citoyens de Montréal par G.W. de Saulles, médaillistes anglais d'ascendance française et graveur en chef de la Royal Mint, à Londres.

La prochaine visite d'un héritier de la Couronne est celle que fit, en 1919, le Prince de Galles qui devait accéder au trône et prendre le nom d'Édouard VIII. Parmi les médailles moins nombreuses qui rappellent cet événement, signalons la plus remarquable, une plaquette rectangulaire frappée par les frères Roden de Toronto dans le cadre d'une série de pièces honorant les dignitaires qui devaient inaugurer l'Exposition nationale canadienne, cette année-là. La Monnaie royale canadienne, cette année-là.

La Monnaie royale canadienne a conçu et frappé une médaille commémorative spéciale pour marquer la visite, au mois de juin, du Prince et de la Princesse de Galles au Canada.

La médaille, sur laquelle sont gravés le portrait du couple royal à l'avers et le blason du Canada à l'envers, sera presentée au Prince Charles et à la Princesse de Galles, Diana, par l'honorable Jean-Jacques Blais, au cours d'une cérémonie qui se déroulera le 21 juin à la résidence du gouverneur-général.

La médaille d'argent fin de 50% pèsera 23,33 grammes et aura un diamètre de 26,07 mm; elle aura les mêmes dimensions et la même composition que la pièce d'argent d'un dollar canadien.

La Monnaie royale frappera une seule réplique de la médaille en or fin ayant une cote de pureté de 9999 pour la présenter au Prince et à la Princesse de Galles avec la médaille en argent.

Près de cent mille autres médailles seront mises en ventre auprès du grand public du 1er juin au 30 novembre 1983 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les intéressés pourront s'en procurer de la Monnaie royale canadienne, par commande postale, pour la somme de 24,50$, ou chez les vendeurs de pièces numismatiques.



MESSAGE DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

MESSAGE FROM THE MINISTER OF ENERGY, MINES AND RESOURCES



A pareille date l'an dernier c'était à titre de ministre de la Justice que je livrais aux francophones vivant à l'extérieur du Québec un message d'espoir. Le rôle qui m'avait été dévolu dans les longues et parfois pénibles négociations qui ont mené à la proclamation d'une constitution bien à nous m'a donné l'occasion de constater à quel point les communautés francophones hors Québec constituaient un élément vital, voire essentiel, de ma vision de ce qu'est le Canada. L'existence de la francophonie à l'extérieur du Québec n'a pas toujours été chose facile. C'est au prix de dures luttes et d'une ténacité sans pareil que les communautés francophones dans plusieurs provinces ont pu assurer leur survie et conserver la précieuse étincelle de leur culture.

C'est donc avec beaucoup de fierté que je constate un véritable renouveau du fait français à l'extérieur du Québec. Les journaux, comme celui-ci, qui sont affiliés à l'Association de la presse francophone hors Québec, sont un reflet fidèle de ce nouveau dynamisme qui se manifeste un peu partout au pays. En Ontario, au Manitoba, dans les provinces de l'Ouest et dans les provinces de l'Atlantique, je retrouve chaque semaine des preuves que les francophones hors Québec ont décidé de prendre en main leur destinée et de redonner à leur culture la place qu'elle mérite dans la mosaïque canadienne.

Je crois sincèrement que la Constitution canadienne a donné le coup d'envoi à ce renouveau. Il serait bien sûr exagéré de soutenir que la Constitution canadienne a résolu tous les problèmes; nous, qui avons participé de près à la rédaction de ce document historique, avons toujours considéré qu'il s'agissait d'un point de départ, du début d'un processus qui devait permettre éventuellement à tous les Canadiens de se réaliser à l'intérieur d'un pays qui pourra, par son esprit de respect et de tolérance, donner l'exemple au monde entier.

Je me dois aussi de souligner que je n'ai jamais cru qu'il était possible, voire même désirable, d'imposer une langue ou une culture par voie de législation. Ce serait, je crois, faire preuve d'un manque flagrant de respect à l'endroit des Canadiens. Ce que nous avons voulu accomplir, c'est créer des structures et un climat qui permettraient au dynamisme qui a toujours caractérisé les collectivités francophones hors Québec de s'exercer pleinement. La force qui permettra aux communautés francophones à l'extérieur du Québec de s'épanouir ne se trouve pas au Parlement d'Ottawa ou dans un texte législatif; elle se retrouve dans les collectivités mêmes, dans leur histoire et leurs luttes acharnées au fil des années.

C'est un peu dans le même esprit que j'envisage mon mandat comme ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a certes des lois et des règlements, mais il ne faut pas pour autant perdre de vue l'idéal et la vision qui les ont inspirés. La période difficile que nous venons de traverser sur le plan économique nous pousse parfois à nous attarder aux mots et à oublier l'esprit. Le Canada dispose de vastes richesses aux plans de l'énergie et des minéraux. Tous les efforts déployés au cours des dernières années n'avaient qu'un seul objectif: réduire la dépendance du Canada face aux pays étrangers en matière d'énergie et assurer que ces vastes richesses énergétiques soient partagées équitablement dans l'esprit d'un véritable pays. Il y avait certes des risques, mais autant ils devaient être en mesure de bénéficier d'une part de cette richesse nationale, les Canadiens devaient aussi être prêts à assumer une part de ces risques. Les mois à venir seront difficiles dans le secteur énergétique, mais je suis convaincu que nous saurons une fois de plus relever le défi. Si je demeure optimiste, c'est que j'ai foi dans le Canada et son peuple. Dans une certaine mesure vous, les francophones vivant à l'extérieur du Québec, pouvez, par votre dynamisme et votre ténacité, donner raison à cet acte de foi.

Ottawa
1983

Jean Chrétien

Message de l'honorable Jeanne Sauvé, présidente de la Chambre des Communes, aux francophones hors Québec



Le 1er juillet est la fête de la collectivité. Les diverses manifestations, qui en marquent chaque année le retour, associent en une volonté commune de réjouissances et de souvenirs les communautés qui ont fondé le Canada et lui ont donné, année après année, les dimensions d'un pays illimité dans ses frontières et ses possibilités.

Ce grand oeuvre a exigé de chacun de nos compatriotes d'hier, comme il l'exige de ceux d'aujourd'hui, des efforts, des énergies, des actes positifs qui ont abouti à l'unité qui scelle les âmes et les intelligences et les incite à poursuivre dans la compréhension et l'harmonie une entreprise qui ne sera jamais achevée parce que l'édification d'un pays s'accomplit dans la perspective de l'avenir et de l'histoire.

D'autres viendront après nous qui reprendront les outils et ajouteront des pierres nouvelles aux anciennes assises. Inspirés par une tradition dynamique, ils s'efforceront d'agrandir la maison pour qu'elle demeure à la mesure d'une famille toujours en croissance, désireuse de suivre les courants qui portent les civilisations et leur donnent leurs spécificité.

Le Canada que nous connaissons demeurera; sa physionomie physique et morale pourra changer, mais la collectivité qui y gît, unie à celles des autres nations du monde, gardera la ferveur et l'esprit d'initiative qui l'on conduite à la modernité.

De grands défis l'attendent. Il faudra beaucoup d'audace et de courage pour surmonter les difficultés de son épanouissement; des idées neuves imposeront à nos compatriotes de s'adapter, d'élargir des horizons et de donner à d'autres peuples l'exemple du travail, de l'entraide aussi bien que celui d'une conception du mieux-être des citoyens. C'est à cette tâche que je vous convie en vous offrant mes voeux qui rejoignent dans leur intention vos désirs et vos espoirs.

Considérant les crises et les grands problèmes du monde contemporain, peut-être vous advient-il de désespérer et de vous demander: A quoi bon? Il est pourtant plus que jamais nécessaire de démontrer que le négativisme ne mène à rien; que ce qu'il faut, c'est plus de lucidité pour affronter notre temps et infléchir positivement la courbe de notre démarche commune afin qu'on découvre que les jeunes collectivités entretiennent la foi en l'homme et en ses virtualités, qu'il est urgent qu'on fasse à nouveau confiance à l'humanisme qui intègre toute les valeurs et les ressources pour peu qu'on veuille le vivre selon que l'impose la situation de notre époque.

Je vous souhaite donc une heureuse et réconfortante fête du Canada. Puisse cette halte vous permettre de réfléchir afin que nous nous retrouvions demain ensemble, plus que jamais fiers de notre milieu de vie, heureux d'être de ce pays dont la solidité dépend de notre vigueur et de la hardiesse de nos convictions patriotiques.

A vous, mes compatriotes de langue, de dresser mes souhaits fraternels. Nous sommes de même famille d'un bout à l'autre de notre patrie; nous sommes les témoins et les gardiens d'un héritage précieux dont le Canada tout entier reconnaît la signification et la richesse.

Qu'en pensent des professionnels?

Imaginer le monde sans les entreprises d'information, du moins dans les sociétés démocratiques, impose la réponse à la question du rôle des médias dans la poursuite des oeuvres de paix. La diffusion libre et massive de l'information constitue un contre-poids à la propagande, à la discrimination et en général aux projets de domination et de puissance. Dans l'actualité la plus vive, soit celle de l'évolution des rapports entre les Etats-Unis et le Salvador, ce facteur peut être vérifié.

À un autre niveau, les médias servent aussi la paix. La presse responsable dans les sociétés démocratiques se situe généralement du côté de la médiation, lorsqu'il y a un bris de fonctionnement, affrontement ou conflit dans les relations entre les peuples ou à l'intérieur des nations. Mais ce constat ne nous libère pas, producteurs et consommateurs d'information, du devoir de vigilance. Dans ce secteur comme dans tous les autres, tout est toujours à refaire et à consolider.

Jean-Louis Roy
Directeur du journal Le Devoir

Leur histoire est encore récente mais rien ne laisse présager que les médias vont concourir à instaurer la paix dans le monde.

Pourtant qui peut le nier, la télévision n'a-t-elle pas éloquemment montré les misères, les horreurs de la guerre? ne prête-t-elle pas ses écrans à ceux et celles qui prêchent la paix... souvent pour préparer la guerre?

Les médias ne changent pas les hommes; le slogan ancien "Si vis pacem para bellum"* est toujours à la mode; il n'est que plus démagogique.

Est-ce sans espoir?...

Si chacun commençait par faire la paix avec soi-même.

* Si tu veux la paix, prépare la guerre

Jacques Morency
Animateur de télévision à Télémétropole

Quotidiennement, dans les médias, on ne parle malheureusement pas de paix.

Les médias ne se veulent que les colporteurs des événements. Ils se trouvent donc à la remorque des événements ou de ceux qui les font.

Les médias rapportent ce qui ne va pas dans la société, c'est-à-dire les frictions, la violence, les échecs...

Les médias ne se font pas habituellement les promoteurs de la paix. Il en est autrement, lorsque des personnalités dans l'Eglise, comme le Pape ou d'autres intervenants religieux, décident stratégiquement de s'immiscer davantage dans le débat mondial en faveur d'un nouvel équilibre entre les peuples, de se faire systématiquement les promoteurs du désarmement et de l'utilisation des argents consacrés à la guerre pour l'aide du tiers-monde.

Qu'on se rappelle, par exemple le cri du Pape Paul VI à l'ONU: "Jamais plus la guerre, jamais plus la guerre"; que tous les médias ont repris.

Mais voilà, on parle de paix quand arrive la violence. On est plus vertueux que la vertu quand la violence est faite. On se fait alors les propagandistes de la réparation. Jusqu'à ce moment-là, on est distrait par le reste, par ce qui tiraille, par ce qui accroche.

Gilles Proulx
Editorialiste à la station CKOI-FM

Quels en sont les objectifs?

L'Année mondiale des communications (AMC) vise à favoriser l'implantation accélérée des infrastructures des communications considérées comme un facteur essentiel au progrès.

Un tour d'horizon des télécommunications, par exemple, révèle des différences considérables, selon les systèmes, les équipements et les services offerts, d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre. Dans le but d'atténuer ces disparités et de permettre un développement plus équitable des communications à l'échelle de la planète, une attention particulière est accordée aux pays en voie de développement.

Afin de rationaliser ses efforts en matière de communication, chaque pays, à l'occasion de l'AMC, est invité à examiner en profondeur et à analyser ses politiques en matière de communication. Il lui incombe de réviser les principes déjà énoncés et de réajuster son action face à un domaine où les progrès techniques sont fulgurants.

Enfin, l'Année mondiale cherche à mettre en lumière le rôle crucial que jouent les communications dans le développement économique d'un pays et, plus largement, la contribution essentielle qu'elles apportent à la progression harmonieuse de l'ensemble de l'humanité.

Jeux olympiques

Polémique autour des tests anti-doping

(S.O.P.) — Les membres du comité organisateur des Jeux olympiques de Los Angeles (COJO) et les dirigeants du Comité International olympique (CIO) n'arrivent pas à s'entendre quant à la validité des nouveaux tests anti-doping.

Peter Ueberroth, président du COJO de Los Angeles, a déclaré qu'il est opposé aux tests visant à déceler le taux de testostérone et de caféine dans l'urine des athlètes. Ueberroth a souligné que les premiers tests de ce genre, effectués lors des Jeux du Commonwealth l'automne dernier, n'ont pas donné des résultats satisfaisants et concluants. Il a ajouté que le COJO retirerait son objection si les tests donnent de meilleurs résultats au cours de prochaines rencontres internationales.

De son côté, le prince Alexandre de Merode, président de la commission médicale du CIO, a indiqué que d'autres tests seront effectués pendant les Jeux de la Méditerranée, au Maroc, et les Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo, en Yougoslavie.

"Le COJO de Los Angeles est mieux de se faire à l'idée qu'il devra imposer ces tests aux athlètes, et je suis persuadé qu'il s'y pliera de bonne grâce, a dit le prince de Merode. Mais de toute façon, c'est le CIO qui établit la liste des substances à vérifier, et non pas le COJO."



L'O.N.F. fait son entrée sur le marché des vidéo-clubs

Trente-neuf titres en français de la prestigieuse collection des films produits à l'Office national du film du Canada sont maintenant disponibles dans plus d'une centaine de vidéoclubs.

L'annonce en a été faite par M. François N. Macerola, directeur général de l'O.N.F., lors d'une conférence de presse à laquelle participaient de nombreux propriétaires de vidéoclubs.

Ce projet mis de l'avant par l'équipe française du service de la distribution de l'O.N.F. a trouvé sa réalité grâce à une entente conclue avec les Productions Vidéo M.P.A., une compagnie privée spécialisée dans la distribution commerciale des vidéocassettes.

Pour l'O.N.F., il s'agit donc d'une première expérience en ce domaine.

Dans son allocution, M. Macerola a notamment déclaré que "c'est dans un contexte nouveau, créé par la popularité grandissante de la vidéocassette auprès du public consommateur, que s'articule la volonté de l'O.N.F. de favoriser et de permettre une plus grande accessibilité à la production audiovisuelle de l'Office".

M. Macerola a également fait valoir le rôle innovateur de l'O.N.F., qui introduit ainsi sur le marché des vidéoclubs les premières vidéocassettes à contenu canadien qui soient en français.

C'est aussi la première fois que des films de l'O.N.F. sur vidéocassettes peuvent être loués, moyennant un coût compétitif avec celui du marché traditionnel. Auparavant, l'on ne pouvait disposer d'un support vidéo à l'O.N.F. qu'en achetant le produit ou qu'au moyen d'une consultation faite à l'une ou l'autre de ses deux vidéothèques.

Dix-sept ensembles de titres (dans beaucoup de cas, plusieurs titres sont regroupés sur une même cassette) sont ainsi offerts maintenant à la clientèle des vidéoclubs desservis à travers le pays par la compagnie M.P.A.

Les titres ont été judicieusement sélectionnés en fonction de leur popularité, de leur diversité et de leur représentativité en tant que produits onfiens. On les reconnaîtra à la couleur et à la belle tenue des jaquettes entourant leurs coffrets.

La brochette des films choisis compte aussi bien des longs métrages de fiction que des documentaires, en passant par des films pour enfants et des films d'animation, la plupart de ces titres étant déjà méritants de plusieurs prix internationaux.

A noter que le tout dernier titre à s'être ajouté à la sélection est "Si cette planète vous tient à coeur", version française de "If You Love This Planet", auquel film vient d'être attribué l'Oscar du meilleur court métrage documentaire.

Le Secrétaire d'État du Canada
L'honorable Serge Joyal

The Secretary of State of Canada
The Honourable Serge Joyal



Message du Secrétaire d'État

À titre de secrétaire d'État du Canada, il me fait plaisir d'adresser à l'ensemble des communautés francophones canadiennes mes meilleurs voeux à l'occasion de la Fête du Canada.

Cette fête de notre pays donne lieu à des cérémonies et des réjouissances qui traduisent notre fierté d'être Canadiens; mais elle représente aussi comme une étape, une page que nous tournons, cette année la 116e, dans l'histoire de notre pays. Elle donne l'occasion à chaque individu, à chaque communauté et à l'ensemble du peuple canadien, de faire le point sur les progrès accomplis jusqu'ici et sur les objectifs à atteindre pour rendre l'avenir toujours meilleur.

Pour ma part, depuis ma nomination au Secrétariat d'État, j'ai pu établir un bilan global de la situation qui prévaut dans les communautés de langue officielle. Et, bien qu'il y ait encore beaucoup à faire, je constate que, durant les 15 années de bilinguisme officiel au Canada, les droits des francophones se sont affirmés et que la langue française prend de plus en plus d'importance dans la vie des Canadiens. Il apparaît aussi qu'en plus des garanties constitutionnelles dont jouissent maintenant les francophones, il nous faut aussi concentrer nos efforts sur des institutions et pratiques qui favorisent de façon permanente la francophonie dans toutes les communautés qui la composent et dans tous les domaines: éducation, télécommunications, services gouvernementaux, recours judiciaires, etc. C'est en ce sens que nous oeuvrons au Secrétariat d'État, et telle est la politique que le gouvernement du Canada entend poursuivre tant que le français n'aura pas pris la place qui lui revient dans la société canadienne. Car c'est là le gage de l'unité du Canada et le miroir de son originalité sur la scène internationale.

Le Canada évolue rapidement; les prochaines années verront se produire bien des changements, sur les plans constitutionnel et juridique en particulier. Mais je crois que désormais ils se feront de plus en plus à la faveur des francophones de tout le Canada et pour l'égalité entre tous les Canadiens. C'est aussi le voeu que je formule aujourd'hui, en ce 116e anniversaire de notre grand pays.

Bonne Fête du Canada!

Le secrétaire d'État du Canada,

Serge Joyal

Canada



Jean-Jacques Blais, ministre d'Approvisionnements et Services Canada

